SPÉCIMEN

Diagnostic sportif du département Fictimen

Note d'analyse comparée de l'offre et des besoins théoriques : pratique licenciée, tissu associatif, parc d'équipements, plan d'eau, intercommunalités

Document spécimen — territoire fictif

Le département « Fictimen » — contraction de « fictif » et de « spécimen » — n'existe pas. Ce document montre la structure, les méthodes, les illustrations et le niveau de détail d'une note de diagnostic sportif départemental AnalyseDataSport & Territoires©.

Les **chiffres du texte** sont inventés, cohérents entre eux et d'ordres de grandeur réalistes ; ils ne décrivent aucun département et ne peuvent être cités.

Les **figures** sont de deux natures : celles marquées « Données fictives » sont établies pour Fictimen ; les autres sont reproduites de notes départementales réalisées en 2026 pour montrer la mise en forme réelle des livrables, avec le département renommé « Fictimen » et les noms de collectivités retirés ou remplacés par « EPCI n » et « Dép. n ». Leurs valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.

SPÉCIMEN

ANALYSE DATASPORT© & TERRITOIRES

AnalyseDataSport & Territoires© — Patrick Bayeux · novembre 2026

Sommaire

Sommaire 2

L'essentiel : trois rangs qui ne racontent pas la même histoire 4

1. Ce que la note mesure, avec quoi, et ce qu'elle ne peut pas dire 6

1.1 Les bases mobilisées 6

1.2 Quatre référentiels, quatre questions 6

1.3 Le groupe témoin 6

1.4 Les limites qui commandent la lecture 7

1.5 La convention de décompte des clubs 7

2. Un département rural, une agglomération qui en réunit plus du tiers, une dépense sportive supérieure à la moyenne 8

2.1 Dix intercommunalités, une agglomération et neuf communautés de communes 8

2.2 Une population stable et plus âgée que la France 9

2.3 Des comptes sobres, une dépense sportive élevée 11

3. Plus de licenciés et plus de clubs que la France, des clubs plus petits, une avance qui tient pour moitié au peuplement 13

3.1 Les écarts convertis en volumes 13

3.2 Le taux départemental ne se lit pas sans la grille de densité 13

3.3 Un maillage serré, des clubs petits 14

3.4 Deux précautions de calcul 15

3.5 Les mêmes ratios, cartographiés par intercommunalité 15

4. Un département de seniors sportifs, en retrait chez les jeunes, peu féminisé et en faible progression 17

4.1 Où se loge l'avance, et où se loge le déficit 17

4.2 La lecture hors fédérations scolaires 19

4.3 Une pratique peu féminisée 21

4.4 Les familles fédérales et le profil disciplinaire 21

4.5 Une décennie de faible progression 24

5. Beaucoup d'eau l'été, peu l'hiver : le plan d'eau couvert est le premier point de fragilité 26

5.1 Quatre chiffres de mètres carrés, un seul vaut pour le scolaire 26

5.2 Les référentiels de besoin 28

5.3 La carte intercommunale et les temps d'accès 28

5.4 Le rapprochement avec le savoir nager 31

6. Un parc moins fourni que les départements comparables, ancien, et dont la moitié ne déclare aucun usage par un club 32

6.1 Les indices de dotation par famille 32

6.2 Les besoins théoriques confrontés au parc, et l'âge du parc 33

SPECIMEN

6.3 Un parc ancien, entretenu plus qu'adapté 36
6.4 La propriété du parc et le patrimoine du Département 37
6.5 L'accessibilité 38
6.6 Les temps d'accès et les zones blanches 39
6.7 Le parc réellement ouvert aux clubs 40
7. Dix intercommunalités, un centre de gravité sous-doté : l'agglomération 42
7.1 Les trois indicateurs rapportés à la France 42
7.2 Les compétences statutaires 43
7.3 La matrice à deux scores 44
7.4 Le second regard : le seul parc ouvert aux clubs 45
7.5 Le rural : une couverture serrée, des moyens faibles 45
8. Un haut niveau en retrait de la région, un sport professionnel peu présent 46
8.1 Le haut niveau : les sportifs inscrits et les structures d'accession 46
8.2 Le sport professionnel 47
9. Ce que ces données apportent au diagnostic 48
Points d'alerte avant diffusion 48
Hypothèse de travail 48
10. Analyse forces, faiblesses, opportunités, menaces 49
Annexes d'une note réelle 50
Extrait type de l'annexe 1 — positionnement comparé (données fictives) 50
Les livrables dérivés et la commande 51

SPECIMEN

L'essentiel : trois rangs qui ne racontent pas la même histoire

Fictimen compte 412 380 habitants, 103 672 licences sportives, 1 212 clubs et 2 318 équipements sportifs recensés. Rapportés à la population, ces trois volumes le placent à trois rangs différents parmi les 96 départements métropolitains, et c'est de cette divergence que part la note.

Indicateur	Fictimen	Groupe témoin (12)	France	Médiane 96 dép.	Rang / 96
Licences ‰ hab.	251,4	248,9	236,8	245,0	34e
Clubs ‰ hab.	2,94	3,02	2,30	2,60	31e
Équipements ‰ hab.	5,62	6,85	4,90	6,20	58e
Licenciés par club	85,5	82,4	102,9	94,8	71e

- **Premier rang — la pratique.** 34e sur 96, au-dessus de la France et de la médiane : 6 021 licences de plus qu'au taux national.
- **Deuxième rang — le tissu associatif.** 31e sur 96 : 264 clubs de plus qu'au taux national, mais des clubs de 85,5 licenciés, contre 102,9 en France.
- **Troisième rang — les équipements.** 58e sur 96 : au-dessus de la France (+297 équipements), mais sous la médiane (−239) et loin sous les départements comparables (−507).

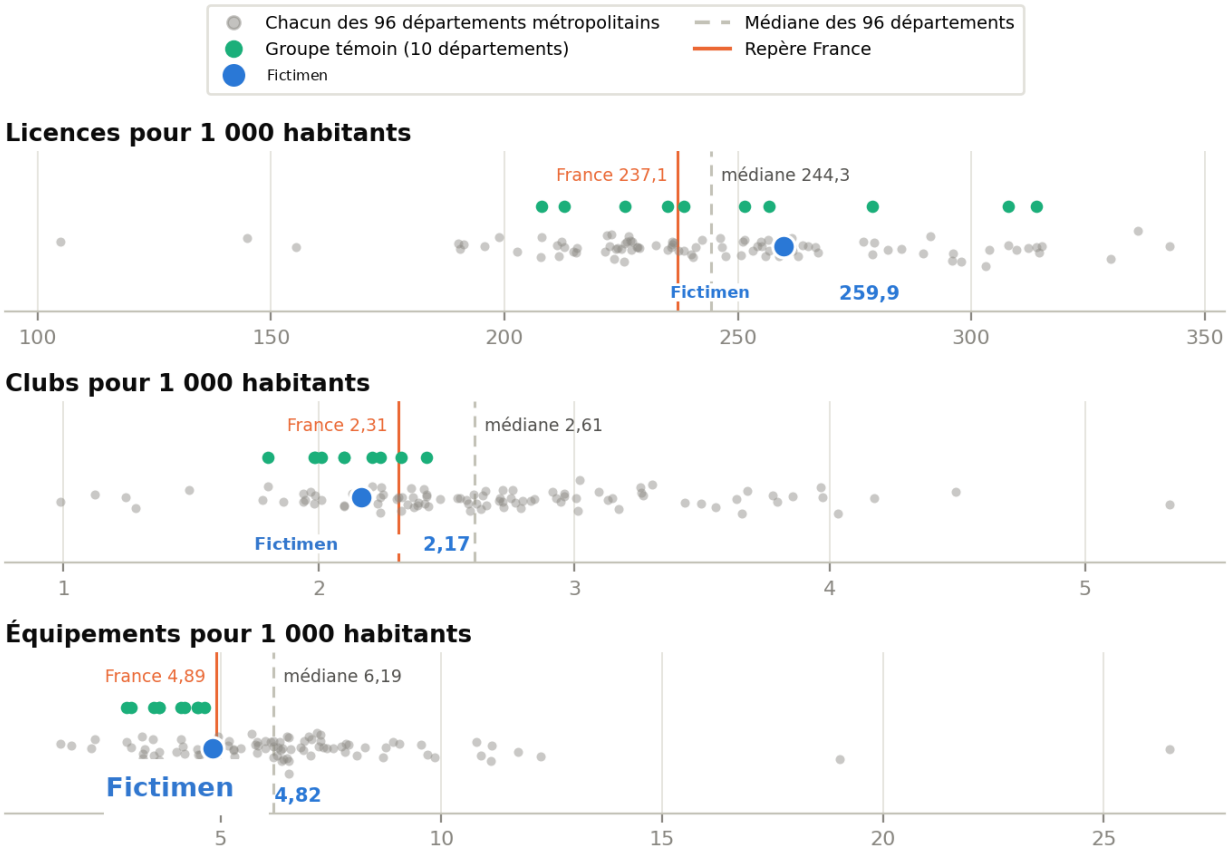


Figure 1 — Position du département parmi les 96 départements métropolitains sur les trois ratios de base. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Clé de lecture. chaque point gris est un département ; les points verts forment le groupe témoin ; le trait orange marque la France, le tireté la médiane. La figure montre d'un coup d'œil qu'un même département peut être au-dessus de la France et sous la médiane : c'est l'écart entre les deux repères qui fait le diagnostic.

Selon le référentiel retenu, le même département est donc « bien équipé » ou « sous-équipé ». La note ne tranche pas par principe : elle établit, indicateur par indicateur, ce que chaque référentiel permet de dire, et signale la lecture la plus prudente.

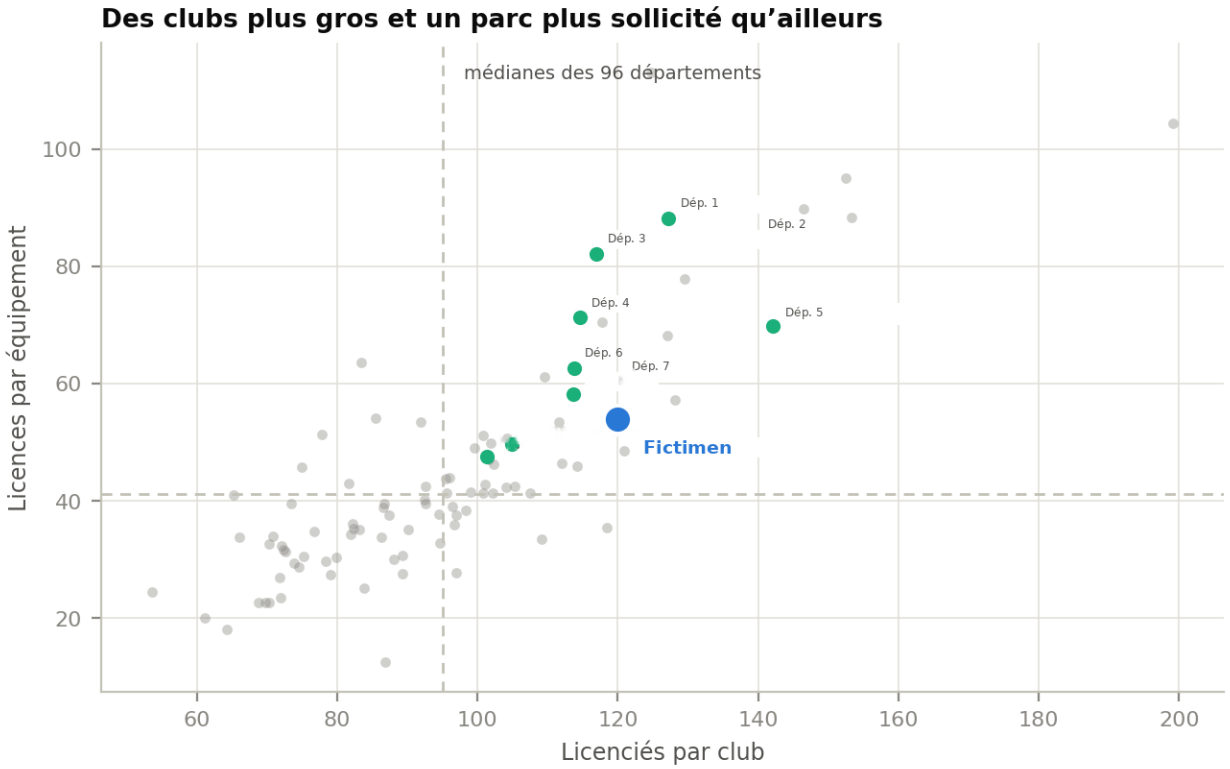


Figure 2 — Clubs plus gros, parc plus sollicité : le croisement licenciés par club × licences par équipement. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Clé de lecture. les deux médianes découpent quatre quadrants. Un département en haut à droite a des clubs plus gros et un parc plus sollicité qu'ailleurs ; en bas à gauche, l'inverse. Les départements du groupe témoin sont nommés pour situer le territoire parmi ses pairs.

SPÉCIMEN

1. Ce que la note mesure, avec quoi, et ce qu'elle ne peut pas dire

Cette partie ne contient aucun résultat : elle fixe les conditions de validité de tous les résultats qui suivent. Elle est volontairement placée en tête, parce qu'un rang n'a de sens que si l'on sait à quoi il se rapporte.

1.1 Les bases mobilisées

Base	Ce qu'elle apporte	Millésime type
Tableau de bord approfondi AnalyseDataSport & Territoires©	Volumes et ratios de base ; il fait foi	édition de l'année
Recensement des licences	Licences par commune de résidence, fédération, âge quinquennal, sexe	n − 3
Série longue des licences	Dynamique décennale, par famille et par fédération	2016-2025
Recensement des clubs	Clubs par commune et par fédération	n − 3
Recensement des équipements sportifs (RES)	Nature, propriétaire, mise en service, travaux, accessibilité, usagers	extraction de l'année
Effectifs scolaires	Besoins scolaires en gymnases et en plan d'eau	rentrée n − 1
Référentiel des communes INSEE, grille de densité	Dénominateurs, zones de densité	n − 1
BANATIC	Compétences sportives des intercommunalités	année
Comptes des collectivités (fonction 32)	Dépense sportive départementale et intercommunale	n − 2
Tableau de bord national du savoir nager	Réussite au test de natation de 6e	année
Carroyage et temps d'accès	Part de population à plus de 10 ou 20 minutes d'un équipement	année
Listes ministérielles de haut niveau	Inscriptions par discipline et par département	2016-2026
Structures du PPF, sections sportives, sport-études	Structures d'accession au haut niveau par niveau et par commune	2025
Ligues professionnelles et fédérations	Clubs professionnels et de niveau national	saison en cours

Les millésimes ne coïncident pas. C'est sans effet sur les comparaisons entre territoires ; c'est une réserve dès qu'un ratio croise deux sources (licences par équipement). Avant toute exploitation, les volumes recalculés sont rapprochés du tableau de bord ; tout écart est signalé.

1.2 Quatre référentiels, quatre questions

- **La France** — repère de niveau : le département fait-il plus ou moins que la moyenne nationale ?
- **La médiane des 96 départements** — repère de position : la moyenne nationale est tirée par les départements urbains ; la médiane donne le même poids à chacun.
- **La région** — repère de contexte.
- **Le groupe témoin** — repère de structure : ce qui tient à la forme du département, et ce qui lui est propre.

Les rangs sont tous calculés sur les 96 départements métropolitains, à partir de ratios homogènes.

1.3 Le groupe témoin

Fictimen compte 412 380 habitants, 318 communes, 68 habitants au km², 52,4 % de population dans une commune rurale, et une communauté d'agglomération qui en réunit 36,2 %. Quatre critères reproduisent cette forme : 250 000 à 550 000 habitants ; 40 à 100 hab./km² ; aucune métropole et une seule aire urbaine

de plus de 100 000 habitants ; ni littoral ni haute montagne. Ils désignent douze départements (4,9 millions d'habitants), dont la liste et les indicateurs figurent en annexe.

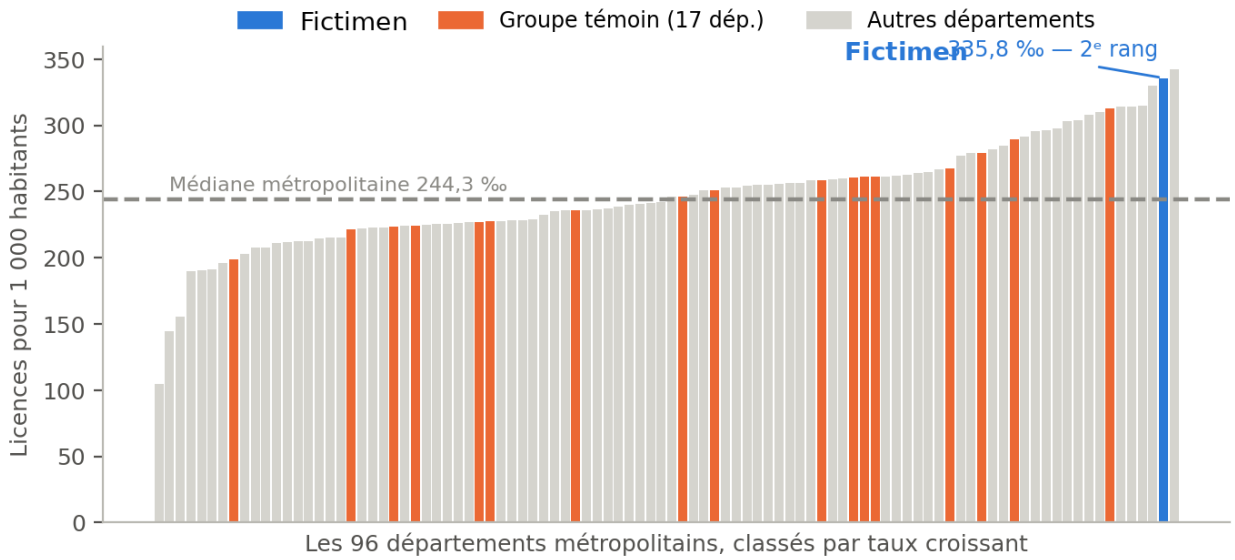


Figure 3 — Le département, son groupe témoin et les 94 autres départements, classés par taux de licences croissant. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Clé de lecture. la barre bleue situe le département, les barres orange son groupe témoin. Le graphique vérifie que le groupe témoin n'est pas concentré à une extrémité de la distribution, ce qui biaiserait la comparaison.

1.4 Les limites qui commandent la lecture

1. Une licence n'est pas un pratiquant ; la multi-licence avantage certains territoires.
2. Le licencié est compté à sa commune de résidence, pas à celle de son club.
3. Le RES est déclaratif : une information absente n'est pas un fait absent.
4. Le parc recensé inclut le privé commercial, non mobilisable par les scolaires ni par les clubs.
5. Les besoins théoriques sont théoriques, non normatifs : ils ne disent rien de l'état ni de la disponibilité réelle.
6. Les scores intercommunaux sont relatifs au département, jamais à la France.
7. Ni la pratique libre, ni les budgets des clubs, ni la fréquentation des équipements ne sont mesurés.

1.5 La convention de décompte des clubs

Un seul décompte est retenu dans toute la note (clubs actifs, hors établissements de pratique et sections d'établissement), dans le corps, les figures et les annexes.

SPÉCIMEN

2. Un département rural, une agglomération qui en réunit plus du tiers, une dépense sportive supérieure à la moyenne

2.1 Dix intercommunalités, une agglomération et neuf communautés de communes

Intercommunalité	Population	Part du dép.	Part rurale
CA — communauté d'agglomération	149 300	36,2 %	8 %
CC 1	48 200	11,7 %	53 %
CC 2	39 800	9,7 %	61 %
CC 3	36 100	8,8 %	58 %
CC 4	31 500	7,6 %	82 %
CC 5	24 900	6,0 %	100 %
CC 6	23 400	5,7 %	100 %
CC 7	21 600	5,2 %	100 %
CC 8	19 800	4,8 %	100 %
CC 9	17 780	4,3 %	100 %
Fictimen	**412 380**	**100 %**	**52,4 %**

Cinq des dix intercommunalités sont entièrement rurales au sens de la grille de densité ; elles réunissent 26,1 % de la population. La carte de la grille communale de densité est la première carte de toute note : elle conditionne la lecture de tous les taux qui suivent.

SPECIMEN

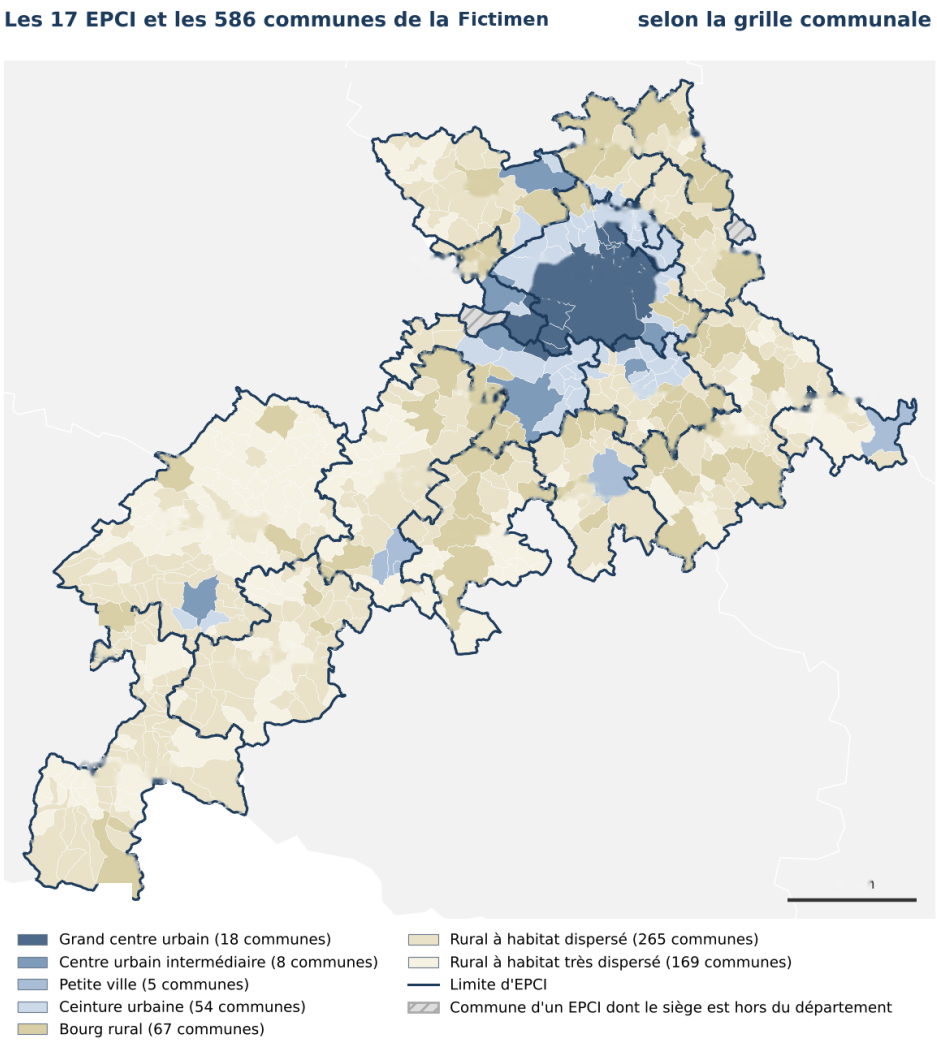


Figure 4 — Les intercommunalités et les communes du département selon la grille communale de densité. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

2.2 Une population stable et plus âgée que la France

La population progresse de 0,21 % par an depuis 2016. L'indice de vieillissement (plus de 65 ans pour 100 moins de 20 ans) est de 112, contre 88 en France et 118 dans le groupe témoin. Le département scolarise 48 950 élèves du premier degré et 21 340 collégiens. La pyramide des âges confronte la structure départementale au contour national : c'est elle qui permet ensuite de séparer, dans l'écart de pratique, ce qui tient à l'âge de la population et ce qui tient au territoire.

SPECIMEN

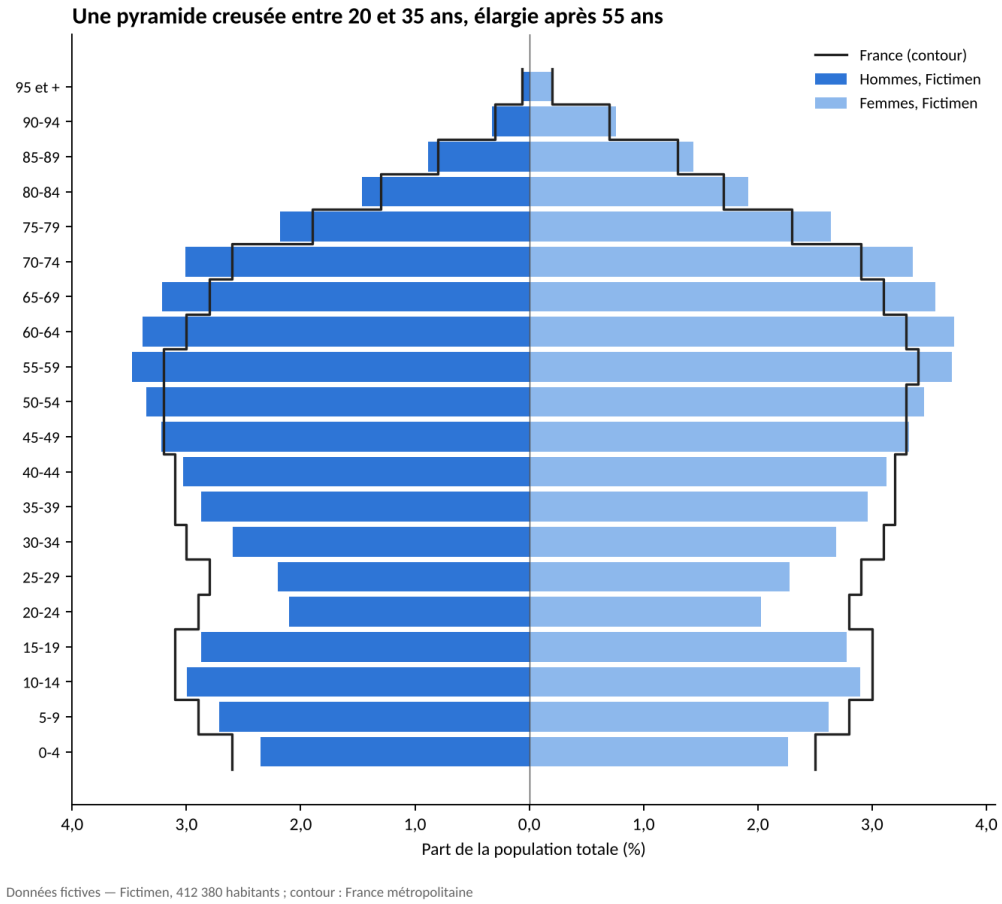


Figure 5 — Pyramide des âges du département, contour France métropolitaine. *Données fictives — Fictimen.*

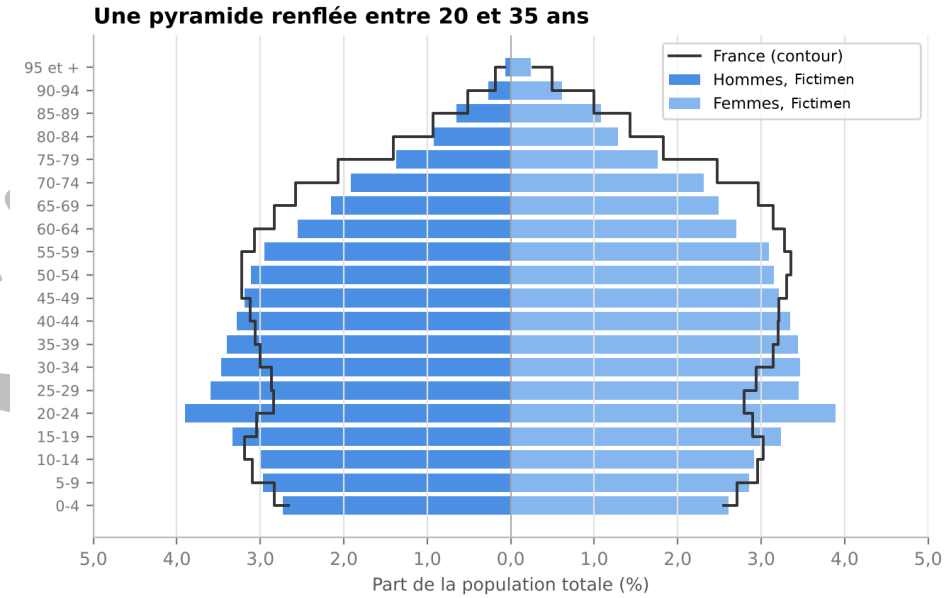


Figure 6 — Pyramide des âges d'un département urbain : la même figure, une autre forme. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

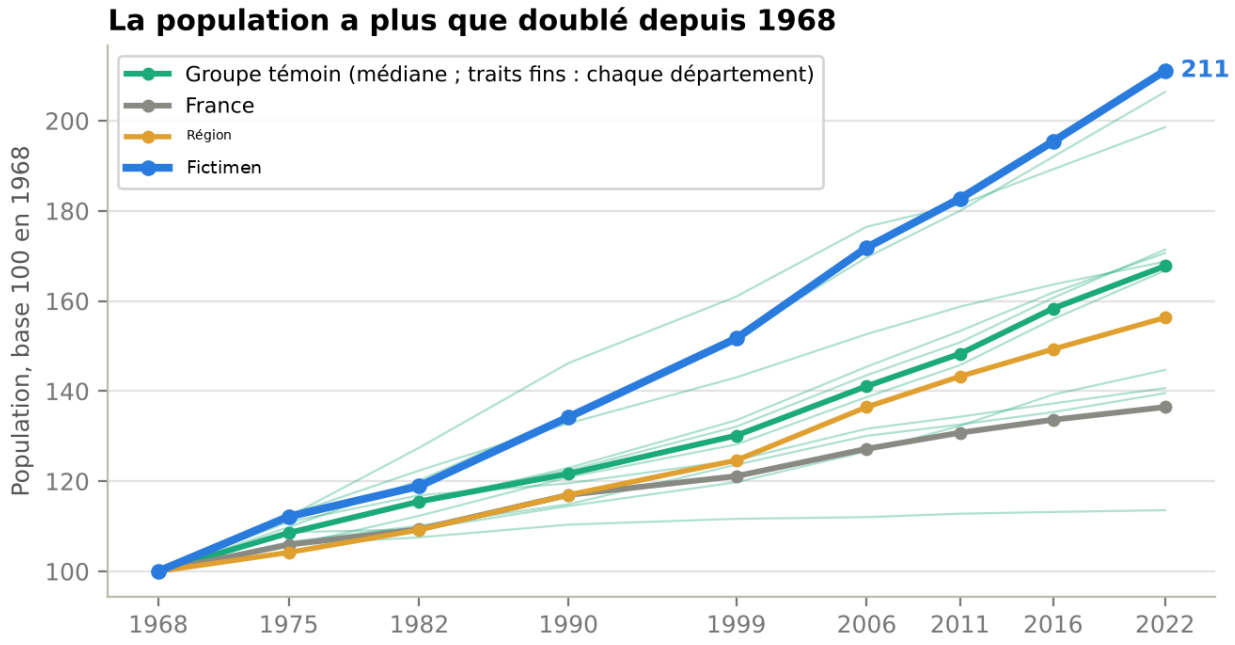


Figure 7 — Évolution de la population depuis 1968 : département, groupe témoin, région et France. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Clé de lecture. base 100 en 1968 ; les traits fins sont les départements du groupe témoin. La figure sépare une croissance propre au territoire d'une croissance partagée par les départements de même forme.

2.3 Des comptes sobres, une dépense sportive élevée

La dette du Département est de 412 € par habitant, inférieure de 26 % à sa strate. Sa dépense sportive (fonction 32) atteint 13,4 € par habitant en 2024, contre 9,8 € pour l'ensemble des départements (21e rang sur 91), dont 38 % en investissement. Les comptes des intercommunalités sont lus selon la même nomenclature, ce qui permet de rapprocher l'effort sportif de chaque territoire de sa dotation.

SPÉCIMEN

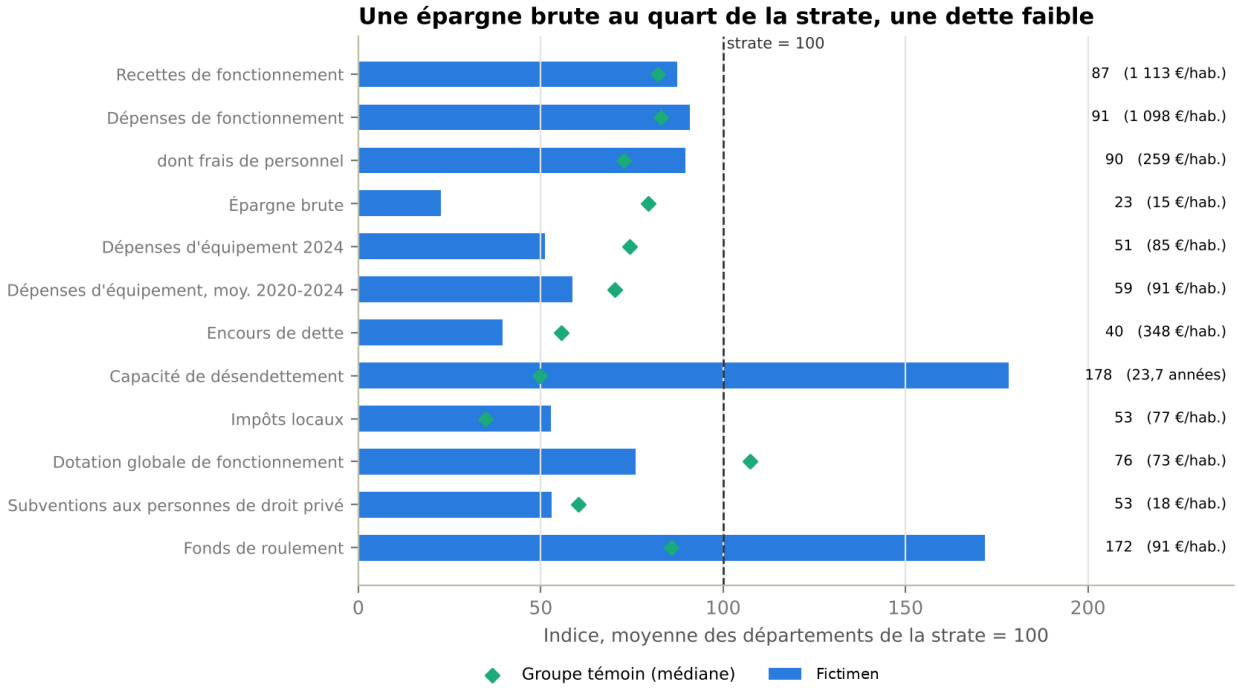


Figure 8 — Les grands agrégats financiers du Département, indice 100 = moyenne de la strate. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

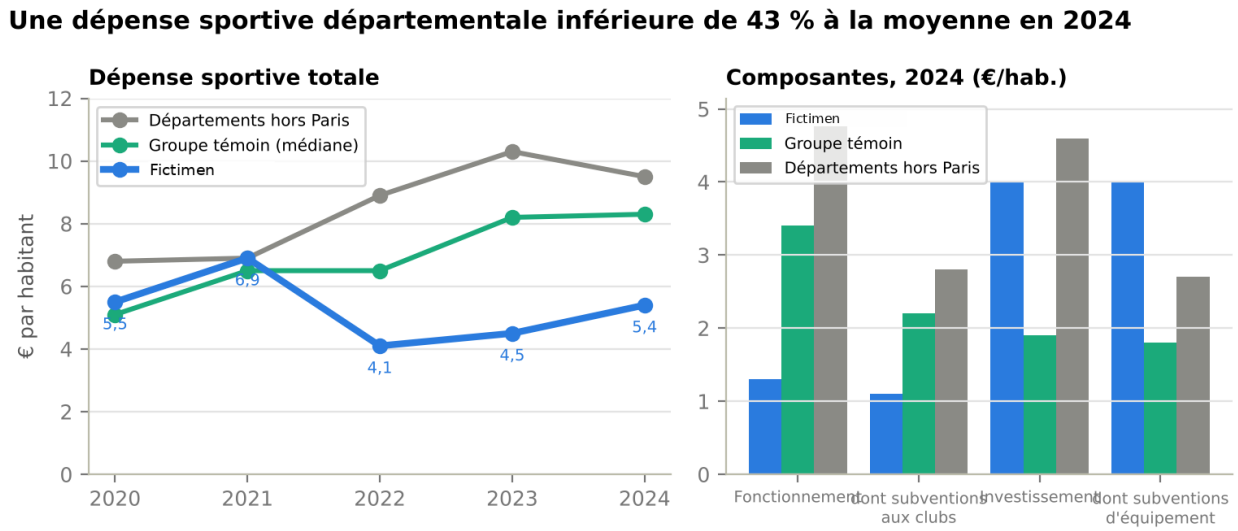


Figure 9 — La dépense sportive départementale par habitant 2020-2024 et ses composantes. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Clé de lecture. le panneau de gauche donne la trajectoire, celui de droite la répartition entre fonctionnement, subventions aux clubs, investissement et subventions d'équipement. Une dépense totale proche de la moyenne peut cacher une structure très différente.

3. Plus de licenciés et plus de clubs que la France, des clubs plus petits, une avance qui tient pour moitié au peuplement

3.1 Les écarts convertis en volumes

Un écart en ‰ ne parle pas à un élu ; un nombre de clubs ou d'équipements, si. Au taux de la France, Fictimen compterait 6 021 licences et 264 clubs de moins. Au taux du groupe témoin, il lui manquerait 507 équipements, soit 22 % du parc existant. Chaque volume est donné face aux quatre référentiels en annexe 1.

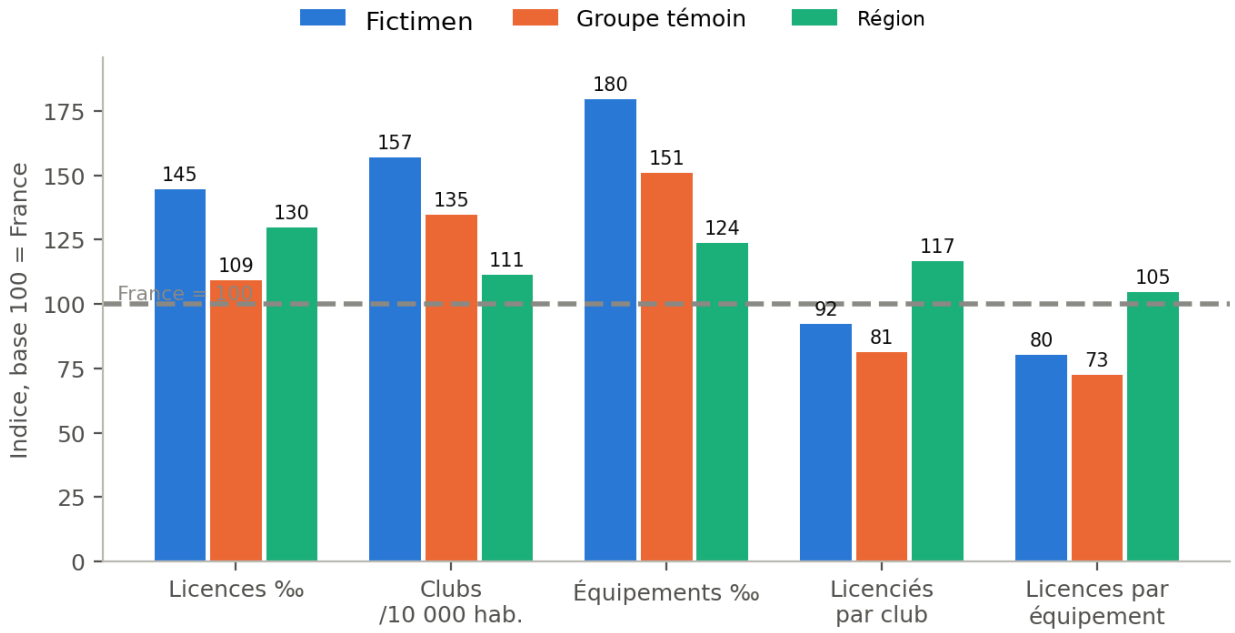


Figure 10 — Les cinq ratios de base en indice France = 100 : département, groupe témoin, région. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

3.2 Le taux départemental ne se lit pas sans la grille de densité

Partout en France, le rural compte plus de clubs et plus de licences par habitant que l'urbain. Un département rural est donc mécaniquement avantagé. La note compare chaque zone à la même zone en France, puis recalcule le taux départemental sur la structure de peuplement nationale.

SPÉCIMEN

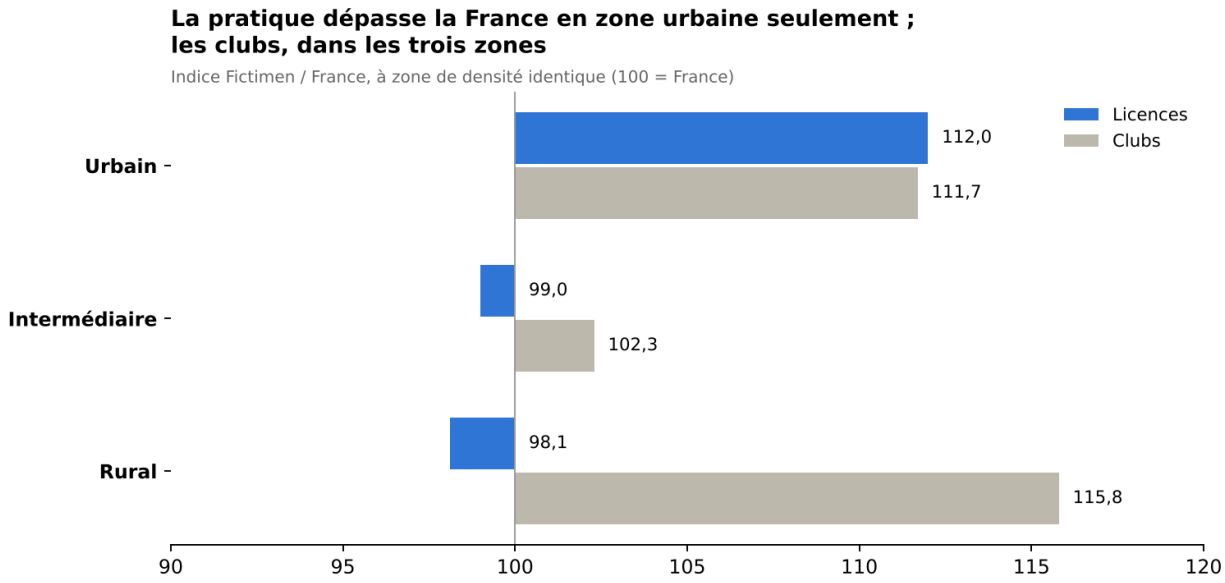


Figure 11 — Licences et clubs par zone de la grille de densité, indice France = 100 à zone identique. *Données fictives — Fictimen.*

Standardisé sur la structure nationale, le taux de licences passerait de 251,4 ‰ à 244,6 ‰ : 47 % de l'avance sur la France tient au seul peuplement. Pour les clubs, la part structurelle atteint 61 %. Dans le rural, la pratique est légèrement inférieure à celle du rural français (263,0 ‰ contre 268,2 ‰) alors que les clubs y sont plus nombreux (3,59 ‰ contre 3,10 ‰).

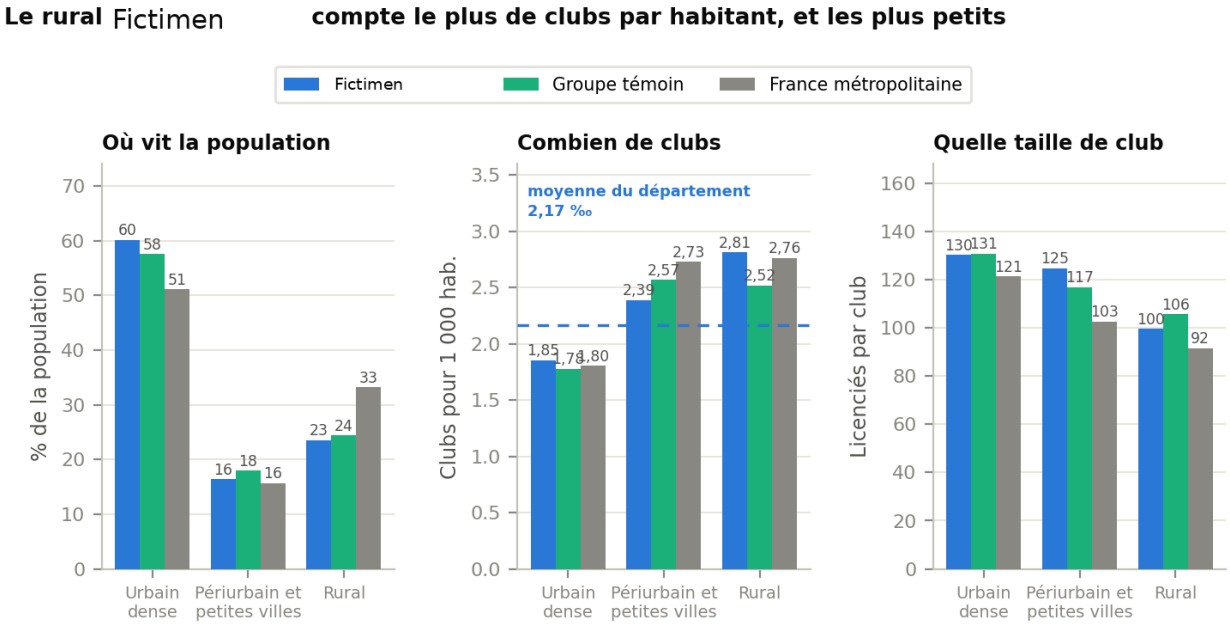


Figure 12 — Où vit la population, combien de clubs, quelle taille de club : la lecture par zone de densité. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

3.3 Un maillage serré, des clubs petits

31,8 % des communes n'ont aucun club, contre 42,1 % en France et 44,0 % dans le groupe témoin. La contrepartie est la taille : 73,3 licenciés par club dans le rural, contre 86,5 dans le rural français. La couverture est bonne ; les moyens par club ne le sont pas.

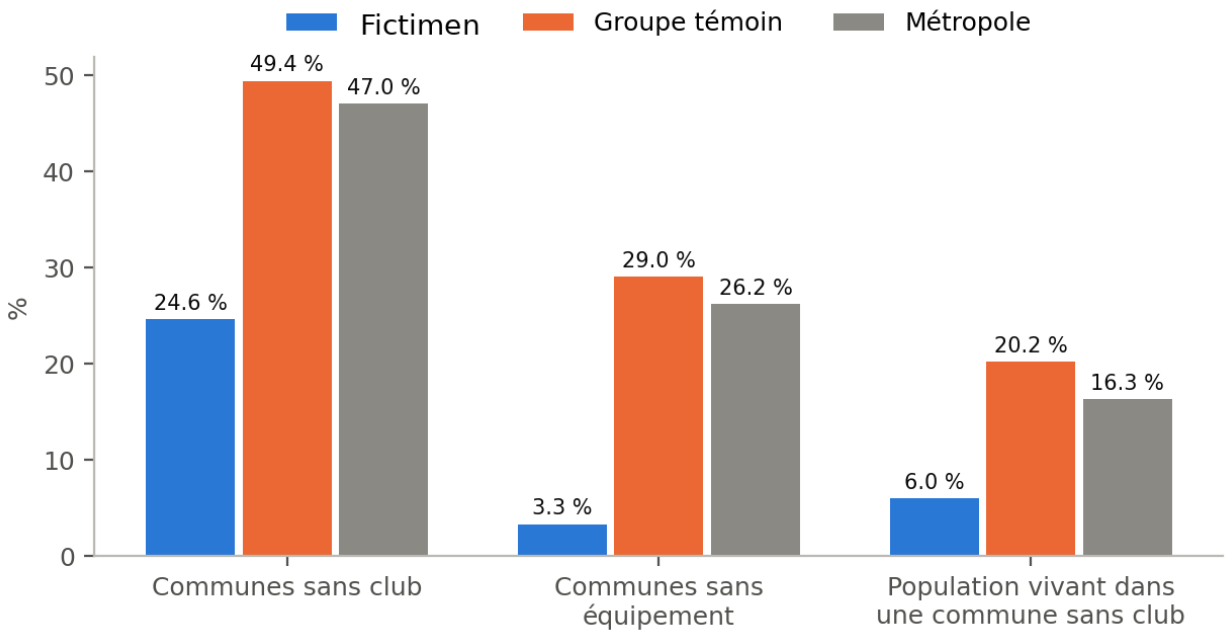


Figure 13 — Communes sans club, communes sans équipement, population vivant dans une commune sans club. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

3.4 Deux précautions de calcul

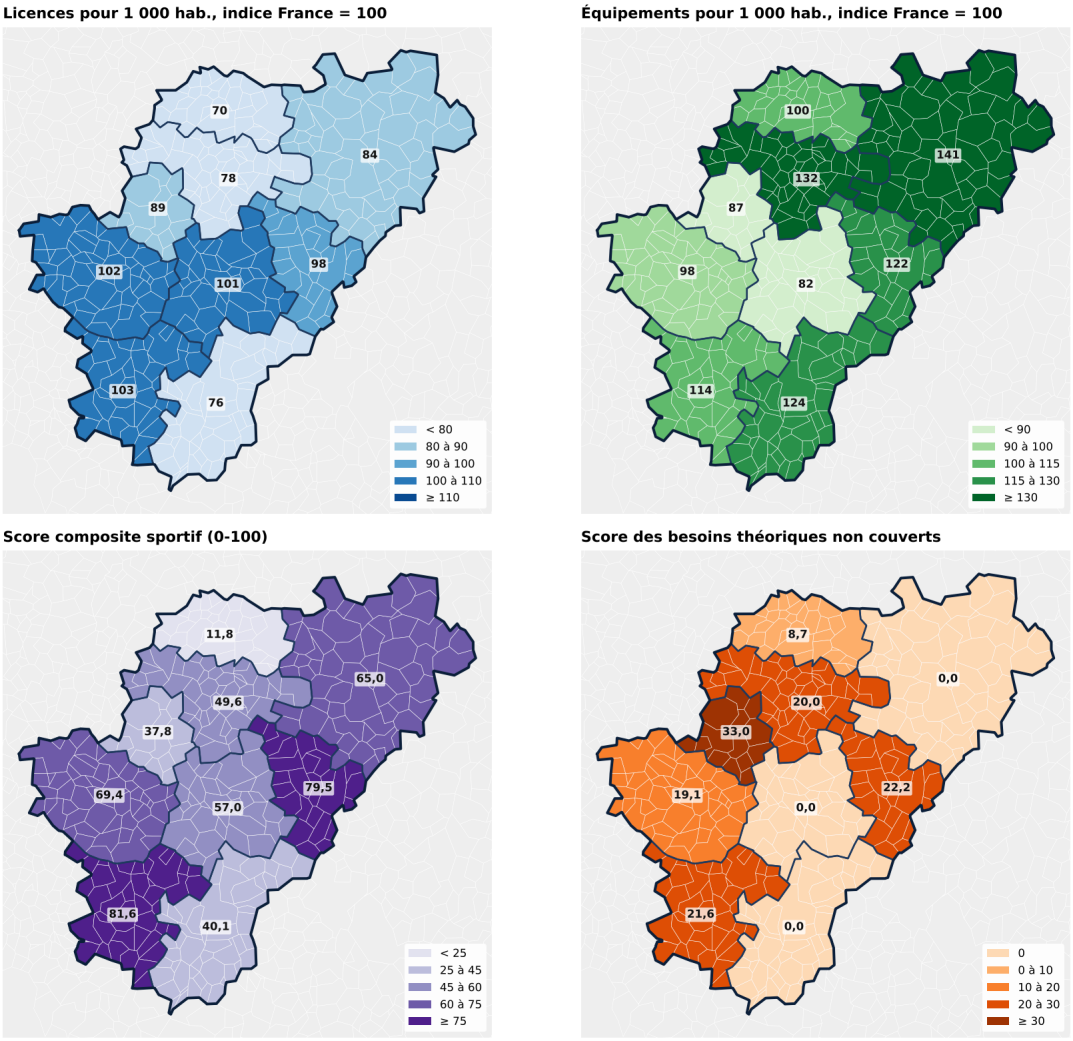
- **Licences par équipement.** 44,7 sur l'ensemble du parc, mais 88,8 sur le seul parc déclarant un usage par un club (50,4 % des équipements). Le ratio change de sens selon le dénominateur.
- **Communes nouvelles.** La fusion de communes réduit mécaniquement la part de communes sans club ; l'effet est mesuré et donné comme borne haute.

3.5 Les mêmes ratios, cartographiés par intercommunalité

Chaque ratio départemental est décliné à l'échelle intercommunale. Les cartes en quartiles font apparaître les contrastes internes que la moyenne départementale efface ; elles préparent la matrice de la partie 7.

SPÉCIMEN

Quatre lectures intercommunales du même département



Valeur de chaque intercommunalité inscrite sur la carte ; contour épais : limites intercommunales

Figure 14 — Licences, équipements, score sportif et score des besoins non couverts, par intercommunalité. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

4. Un département de seniors sportifs, en retrait chez les jeunes, peu féminisé et en faible progression

4.1 Où se loge l'avance, et où se loge le déficit

L'explication démographique est la première à tester : un département plus âgé devrait licencier moins. La structure par âge n'explique ici que 612 licences sur un écart de 6 021. L'avance est portée par les plus de 55 ans ; le déficit, par les moins de 30 ans.

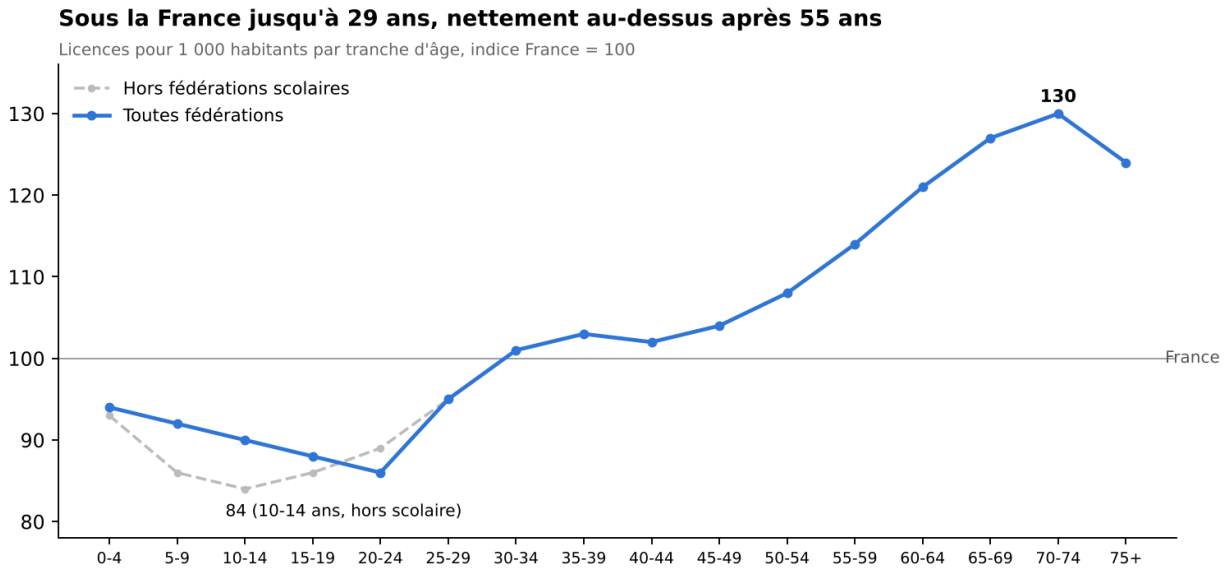


Figure 15 — Licences pour 1 000 habitants par tranche d'âge, indice France = 100. *Données fictives — Fictimen.*

Au taux par âge de la France, il manque 4 812 licences chez les moins de 20 ans. Le déficit est le plus marqué entre 10 et 24 ans, l'âge des abandons, et non à l'entrée dans la pratique.

SPÉCIMEN

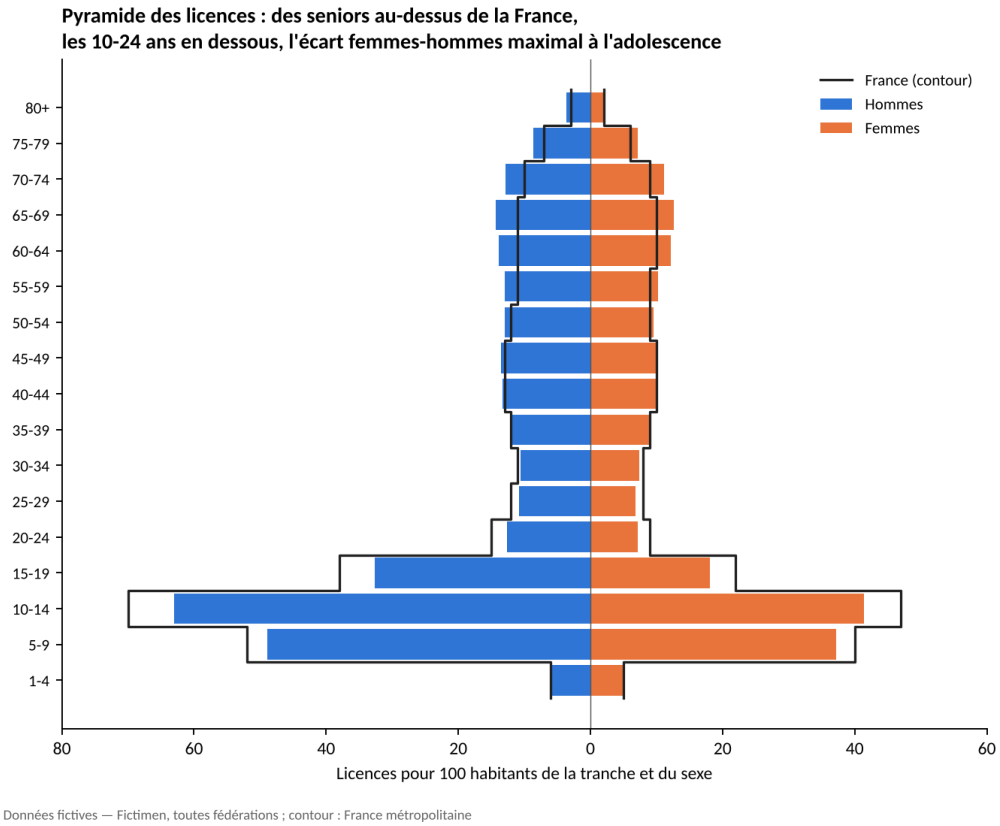


Figure 16 — Pyramide des licences par sexe et par âge, contour France. *Données fictives — Fictimen.*

Clé de lecture. chaque barre rapporte les licences d'une tranche et d'un sexe à la population de cette tranche et de ce sexe. Le contour noir donne le même taux en France : là où la barre dépasse, le département licencie davantage.

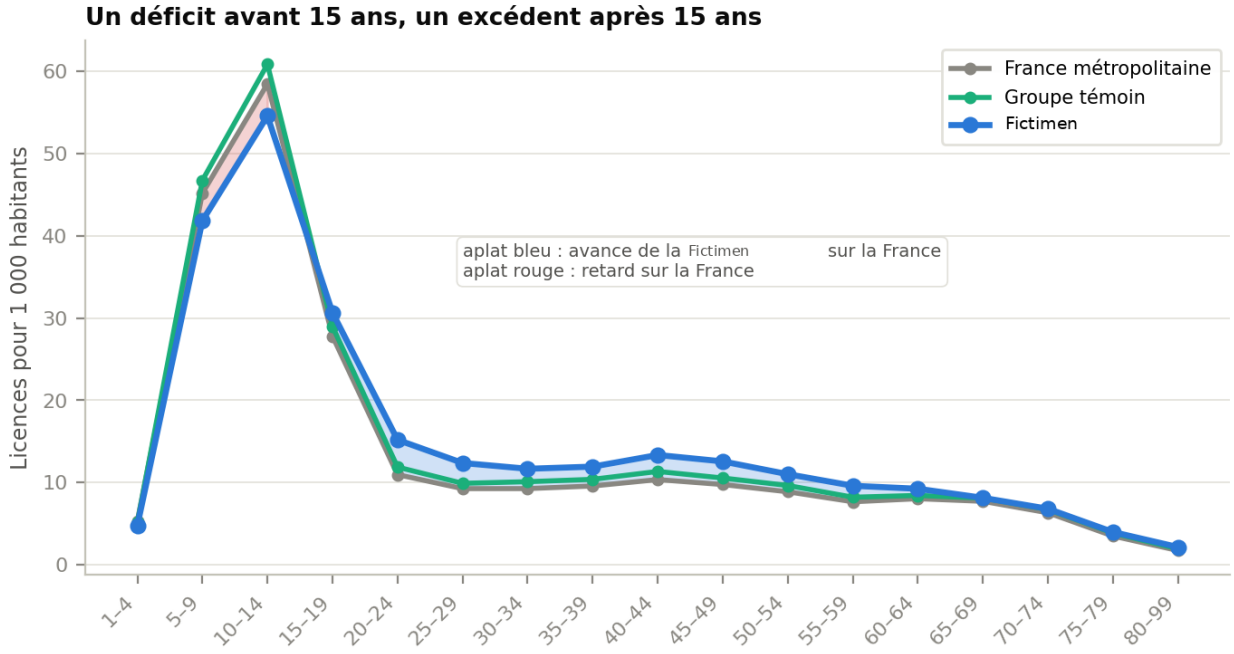


Figure 17 — Licences pour 1 000 habitants par tranche d'âge : département, groupe témoin, France. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

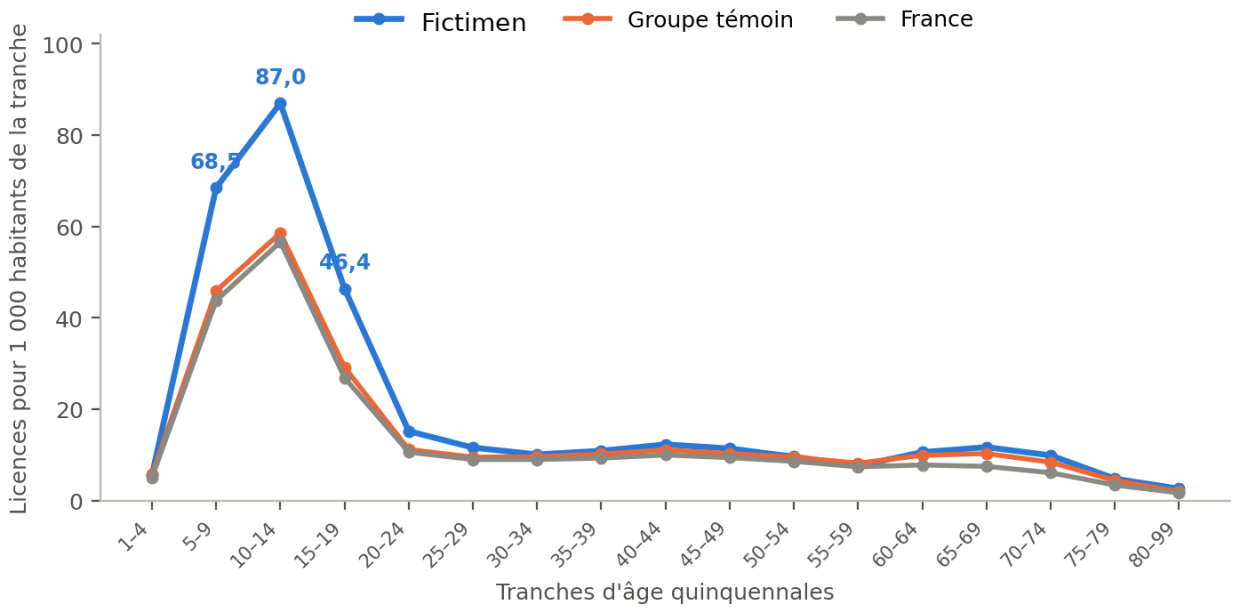


Figure 18 — Le même profil par âge dans un département à forte pratique des jeunes. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

4.2 La lecture hors fédérations scolaires

Les fédérations scolaires pèsent 38,9 ‰ contre 34,2 ‰ en France. Retranchées, le département recule du 34e au 41e rang et le déficit des 5-14 ans se creuse : l'école compense en partie un tissu associatif qui capte moins les enfants. Les effectifs USEP et UGSEL sont rapprochés des décomptes des comités avant diffusion.

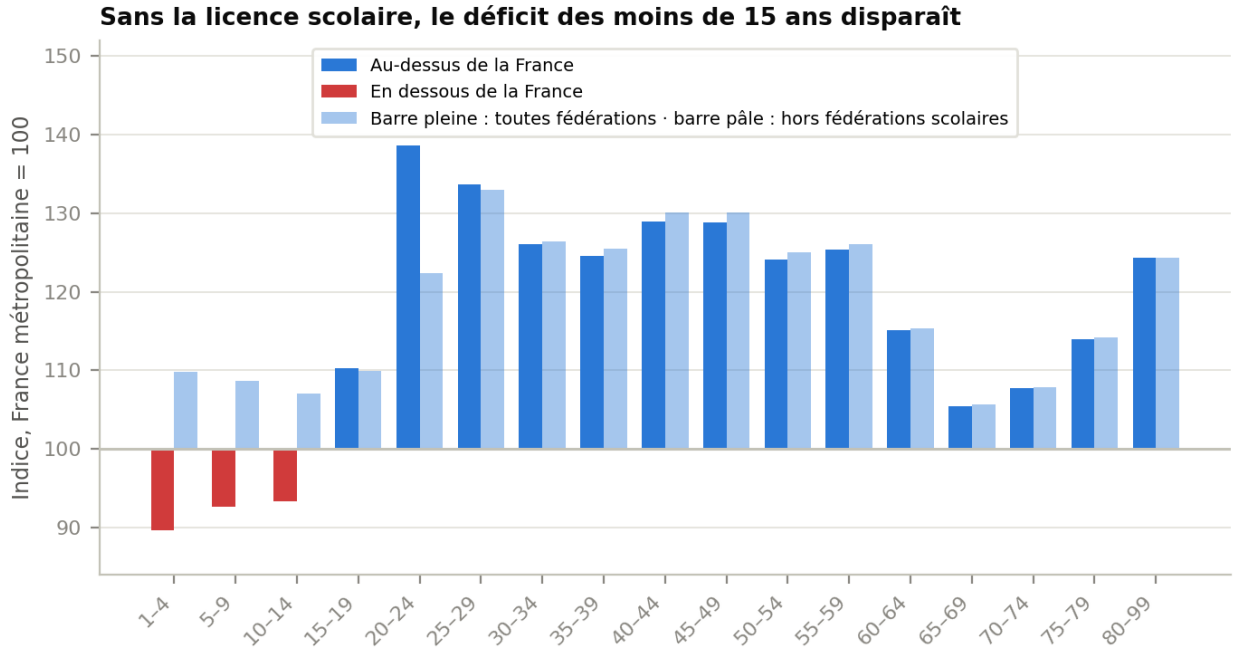


Figure 19 — Indice de pénétration par tranche d'âge, toutes fédérations et hors fédérations scolaires. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

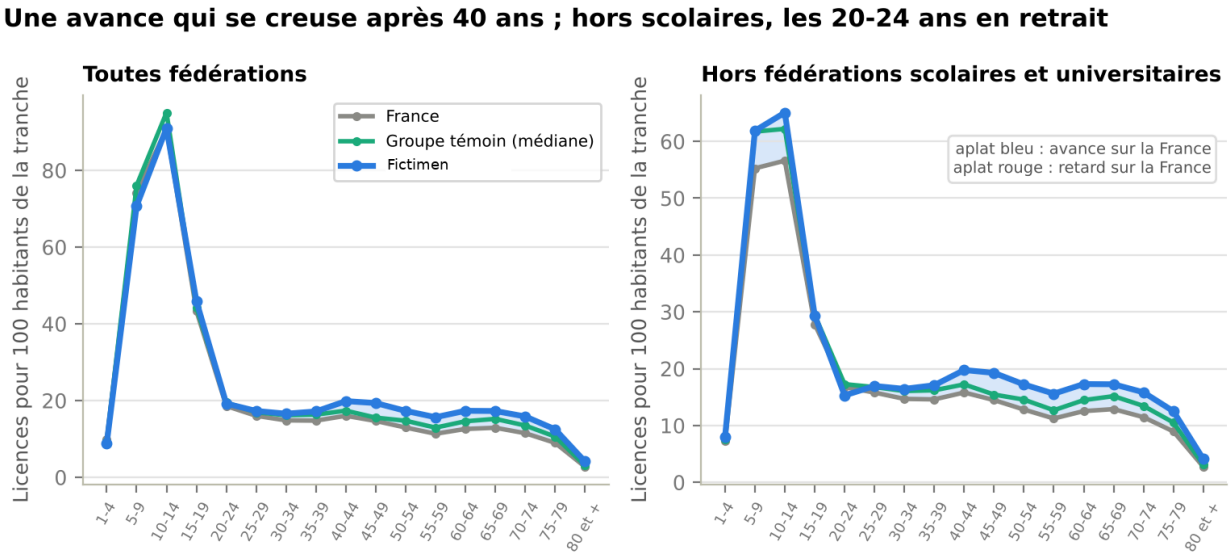


Figure 20 — Profils par âge comparés, toutes fédérations et hors fédérations scolaires et universitaires. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

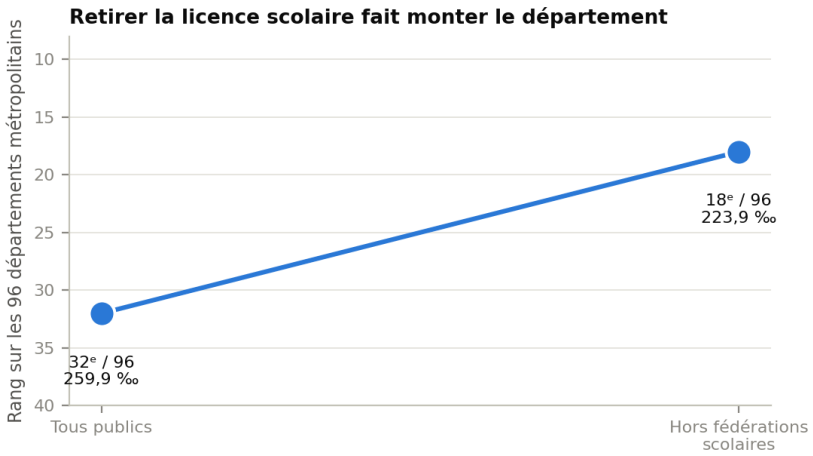


Figure 21 — Le rang du département avec et sans la licence scolaire. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

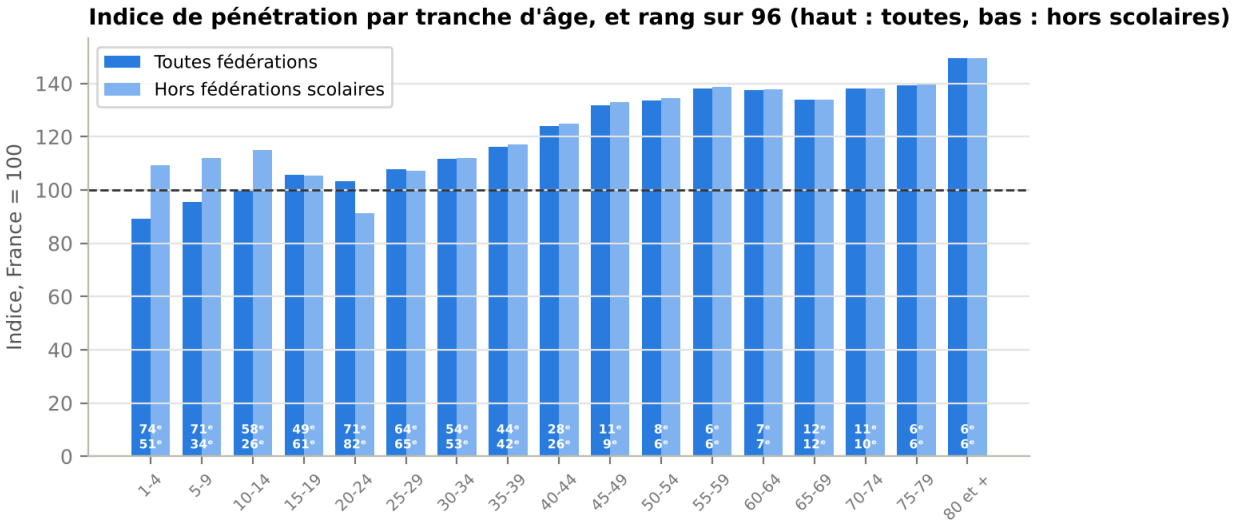


Figure 22 — Indice de pénétration et rang sur 96 par tranche d'âge. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

4.3 Une pratique peu féminisée

Les femmes représentent 36,9 % des licences, contre 38,8 % en France et une médiane de 39,0 % : 81ᵉ rang sur 96. L'écart se concentre sur les 15-29 ans et sur les disciplines de salle.

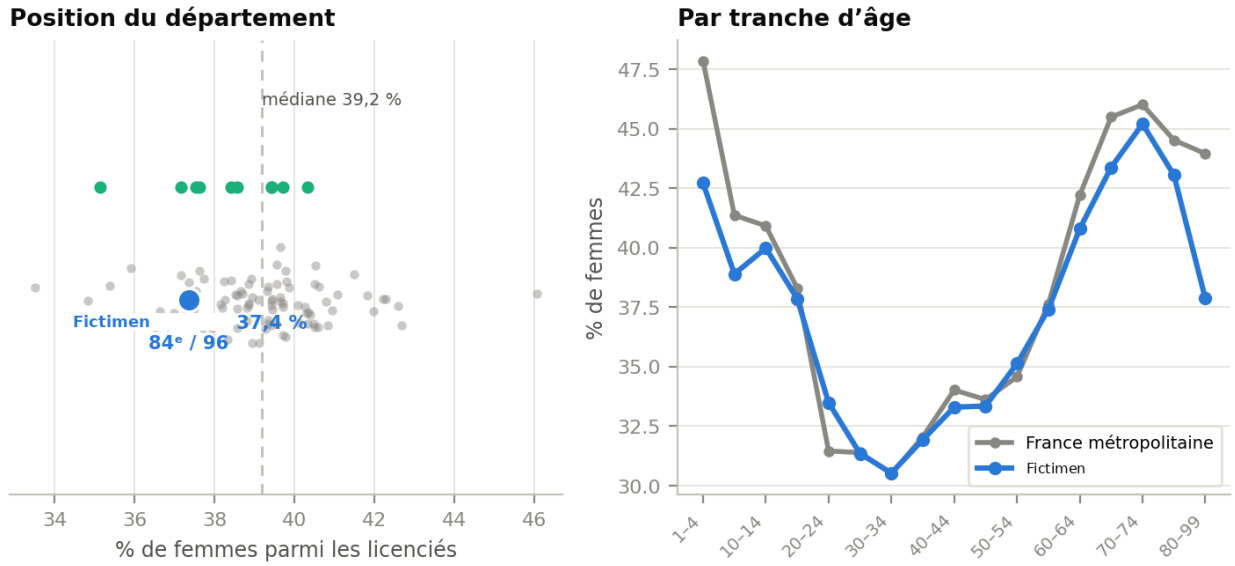


Figure 23 — Part des femmes parmi les licenciés : position du département et profil par âge. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

4.4 Les familles fédérales et le profil disciplinaire

Famille fédérale	Indice France = 100	Évolution 2016-2025	France
Unisport olympiques	106	−2,8 %	+5,1 %
Unisport non olympiques	112	+6,4 %	+9,9 %
Multisports affinitaires	96	+3,1 %	+4,2 %
Scolaires et universitaires	114	+4,9 %	+8,7 %
Ensemble	**106**	**+1,9 %**	**+6,8 %**

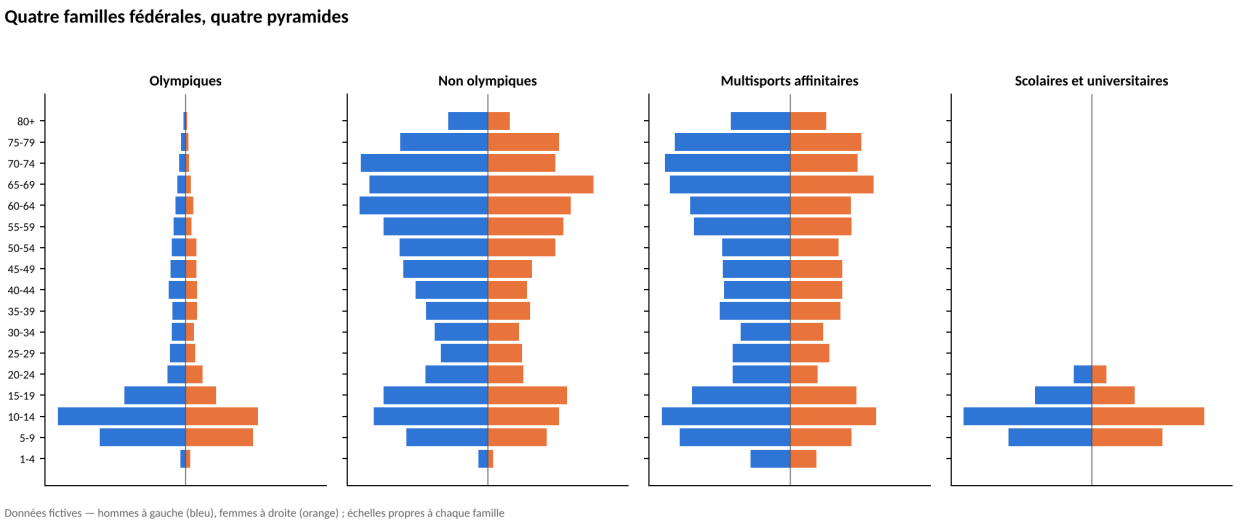


Figure 24 — Pyramides des licences par famille fédérale. *Données fictives — Fictimen.*

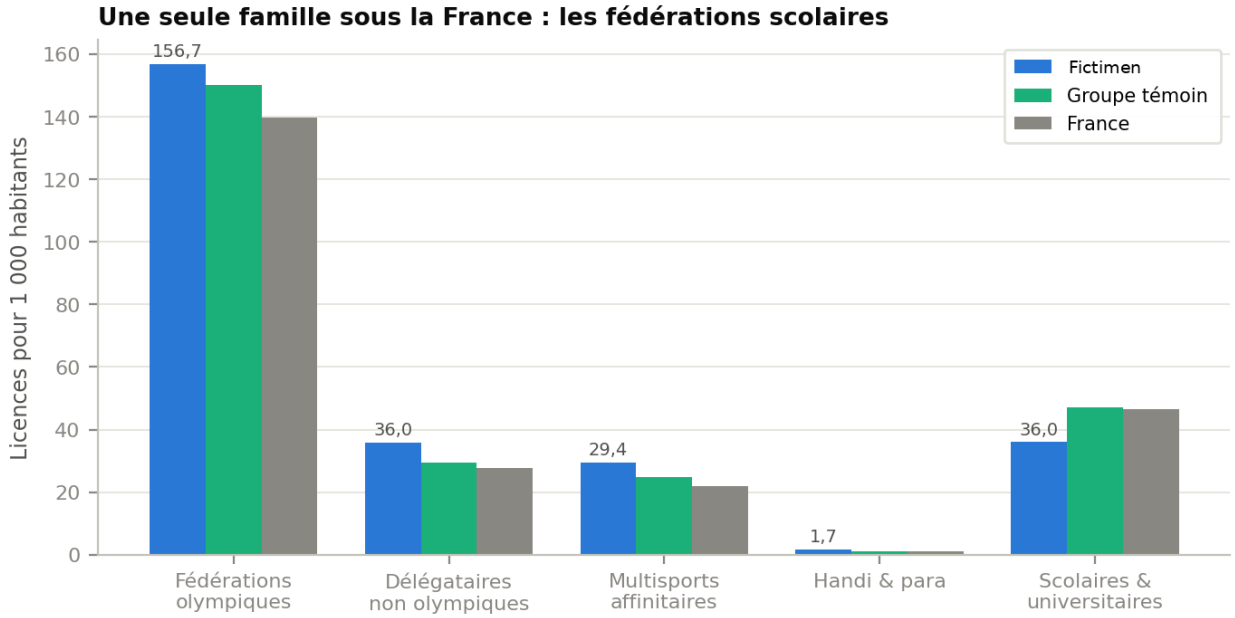


Figure 25 — Licences pour 1 000 habitants par famille fédérale : département, groupe témoin, France. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

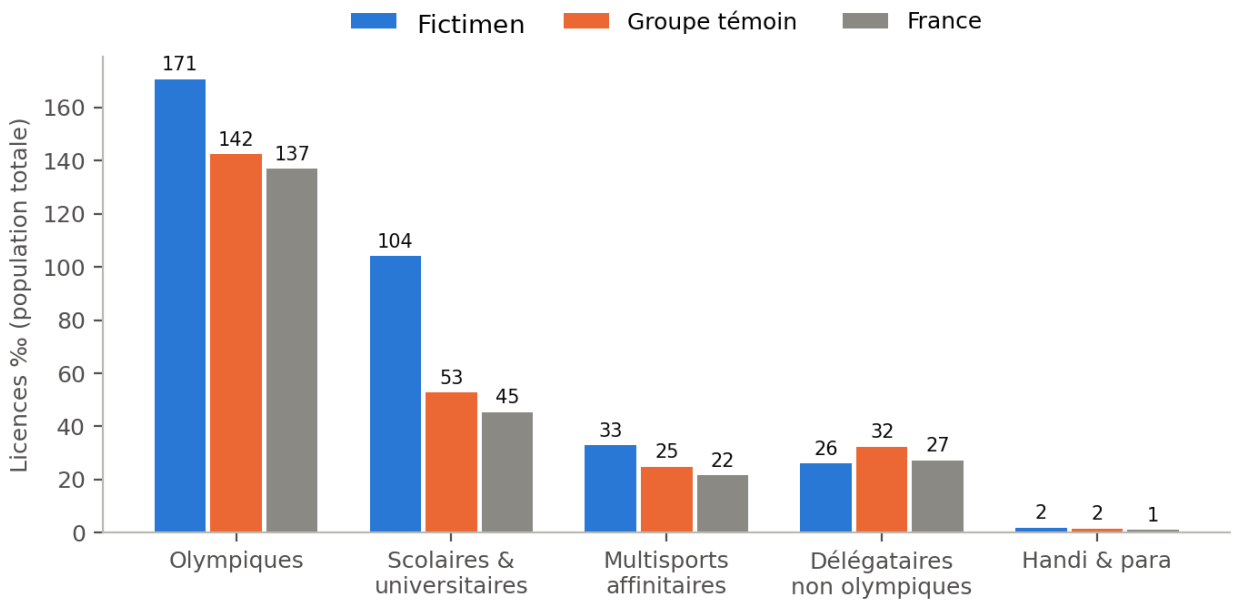


Figure 26 — La même lecture par famille dans un département rural à forte pratique. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Points forts au regard de la France : pétanque (indice 210), rugby (162), randonnée (145), football (118). Disciplines d'entrée en retrait : natation (61), escalade (70), gymnastique (74), badminton (82). Chaque indice supérieur à 300 est vérifié auprès du comité concerné avant d'être commenté.

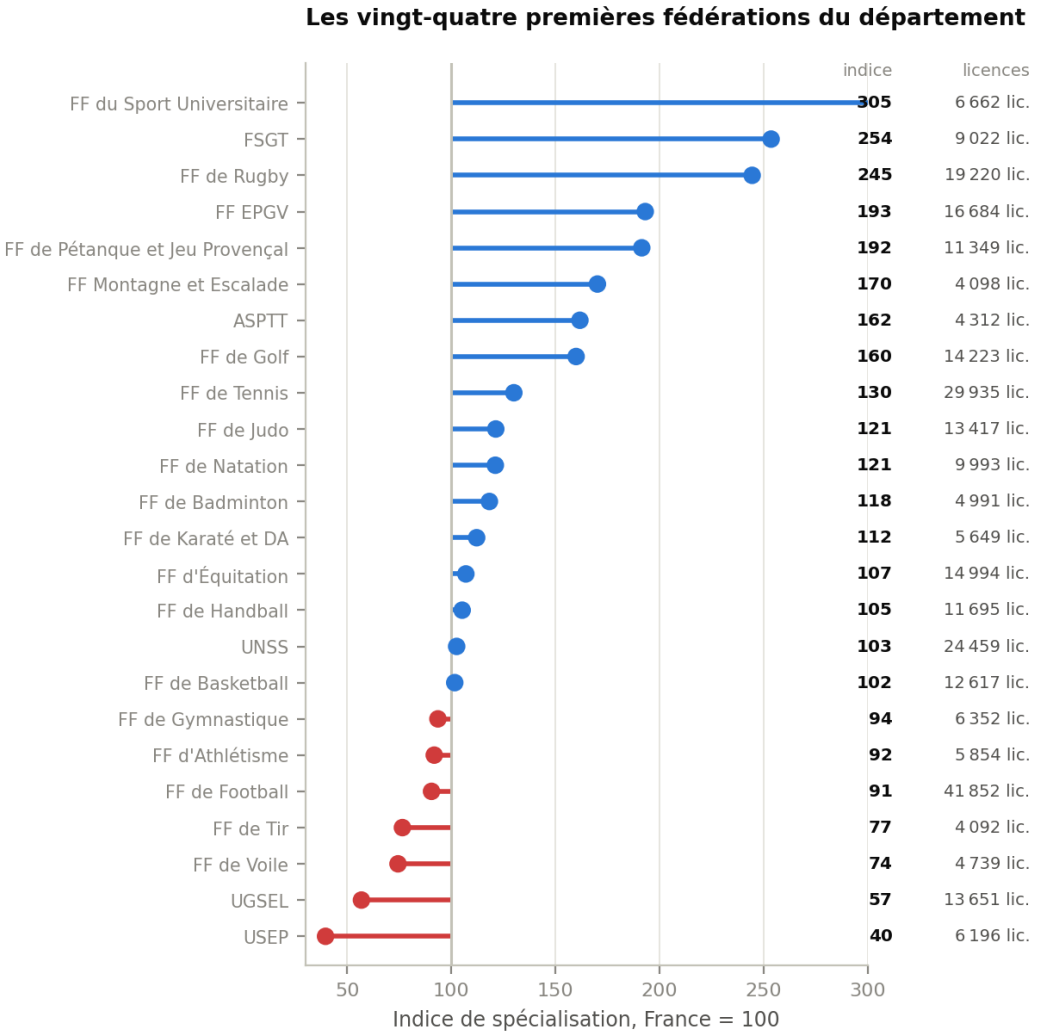


Figure 27 — Les vingt-quatre premières fédérations du département, indice de spécialisation France = 100. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

SPÉCIMEN

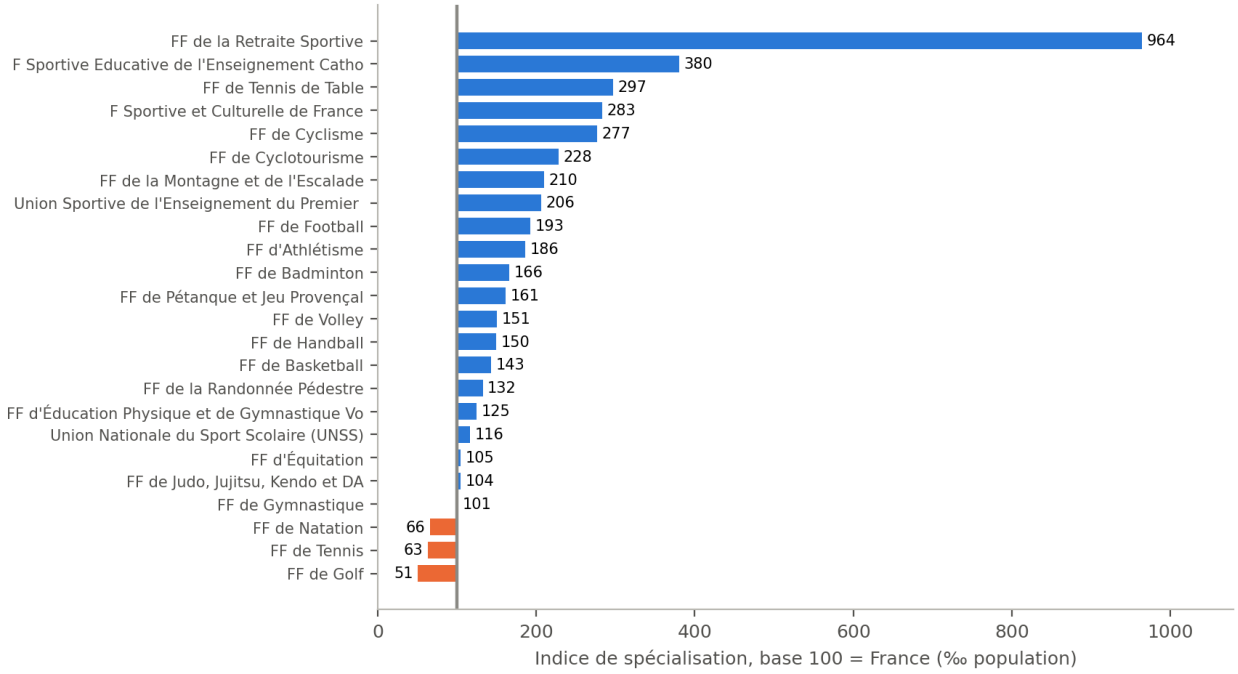


Figure 28 — Indice de spécialisation des fédérations : une autre signature disciplinaire. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

4.5 Une décennie de faible progression

Entre 2016 et 2025, les licences progressent de 1,9 % (74e rang), contre 6,8 % en France et 4,1 % pour la médiane ; hors fédérations scolaires, de 0,6 % seulement (79e). Sur les vingt premières fédérations, quatorze font moins bien que leur fédération au plan national. Les indicateurs de niveau décrivent une situation ; celui-ci décrit une trajectoire.

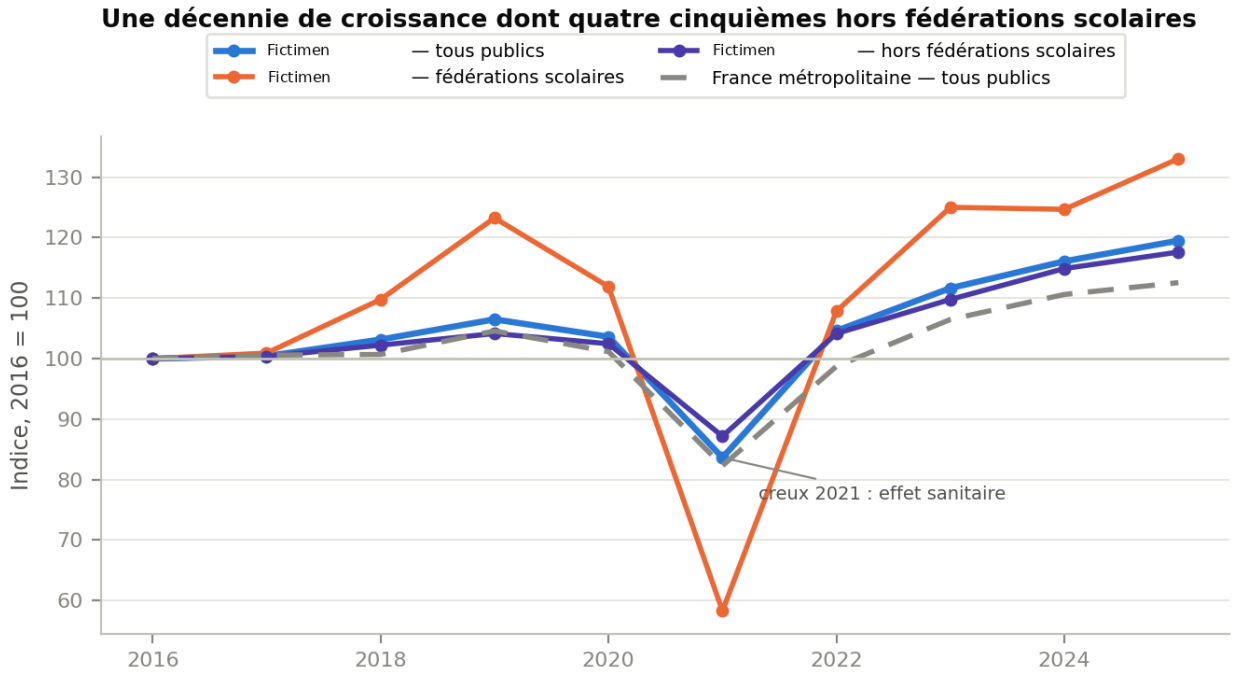
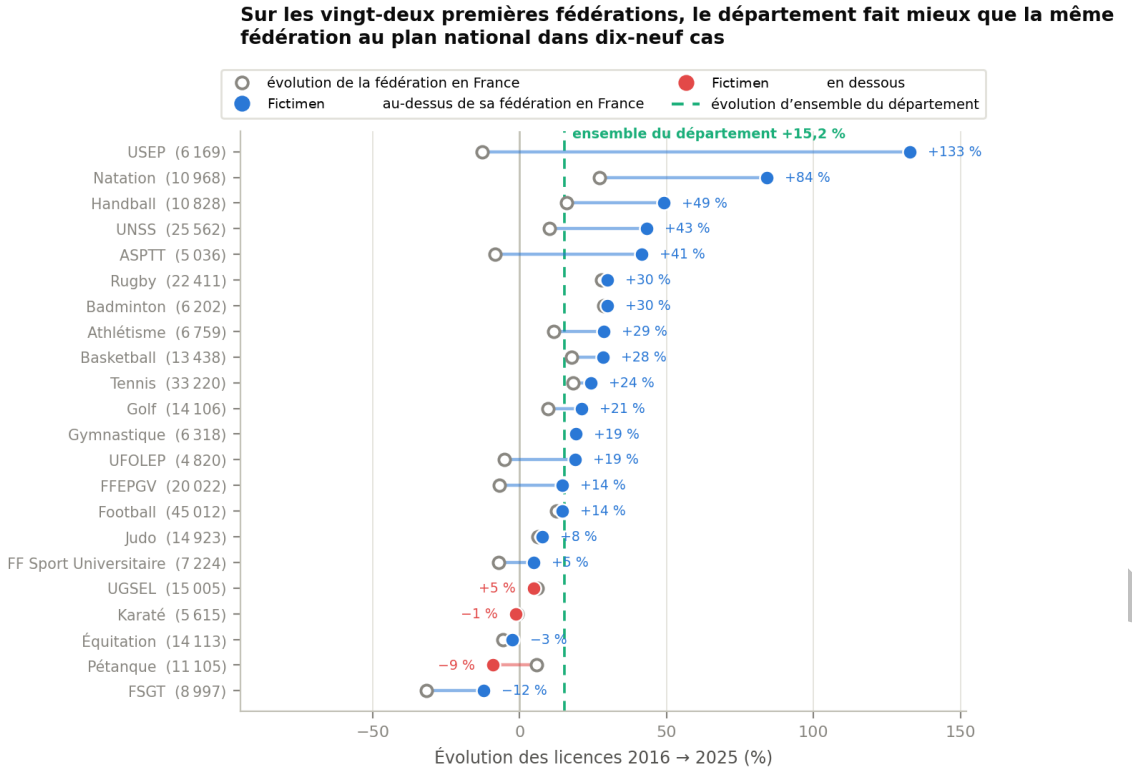


Figure 29 — Licences 2016-2025, base 100 en 2016 : toutes fédérations, fédérations scolaires, hors scolaires, France. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*



Les vingt-deux fédérations les plus nombreuses du département en 2025, classées par évolution ; entre parenthèses, leurs licences 2025.
Évolutions départementales corrigées de la couverture géographique (cf. tableau 7) ; évolutions nationales lues sur les effectifs de la fédération.

Figure 30 — Évolution 2016-2025 des vingt-deux premières fédérations, département et France. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

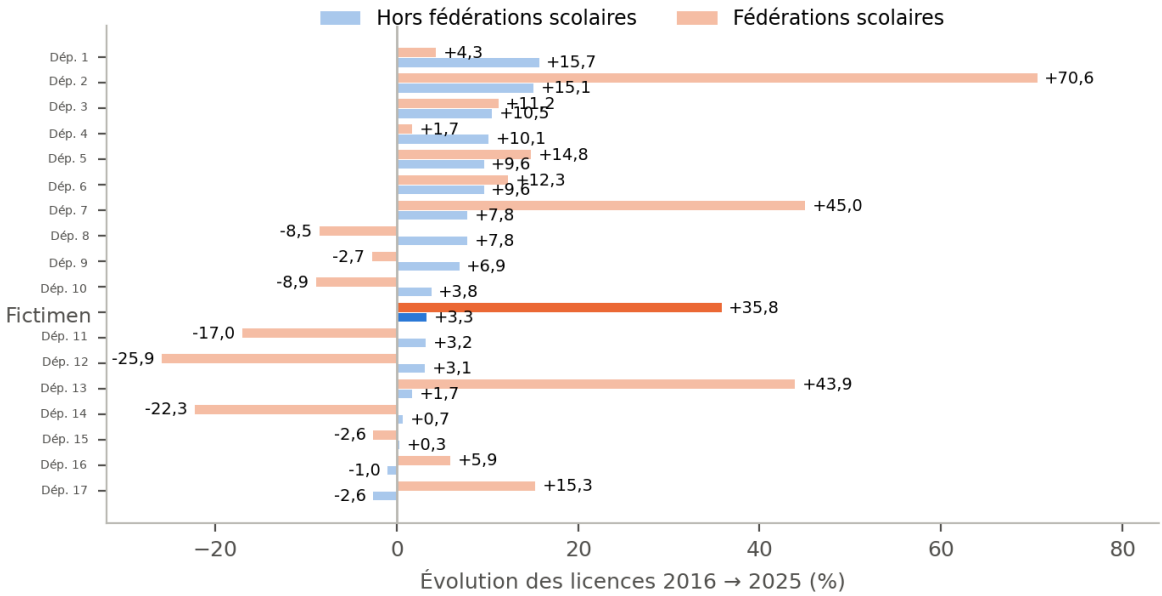


Figure 31 — Évolution 2016-2025 du département et de son groupe témoin, hors fédérations scolaires et fédérations scolaires. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

5. Beaucoup d'eau l'été, peu l'hiver : le plan d'eau couvert est le premier point de fragilité

5.1 Quatre chiffres de mètres carrés, un seul vaut pour le scolaire

Le parc compte 21 bassins, dont 13 découverts. Selon la mesure retenue, le département est excédentaire ou déficitaire ; toute délibération doit dire laquelle elle retient.

Mesure de l'offre	m²	m² pour 1 000 hab.	Rang / 96
Offre installée (tous bassins)	16 480	39,96	28e
Offre pondérée (selon nature et saison)	7 960	19,30	54e
Surface couverte	5 210	12,63	71e
Surface couverte publique	4 890	11,86	74e

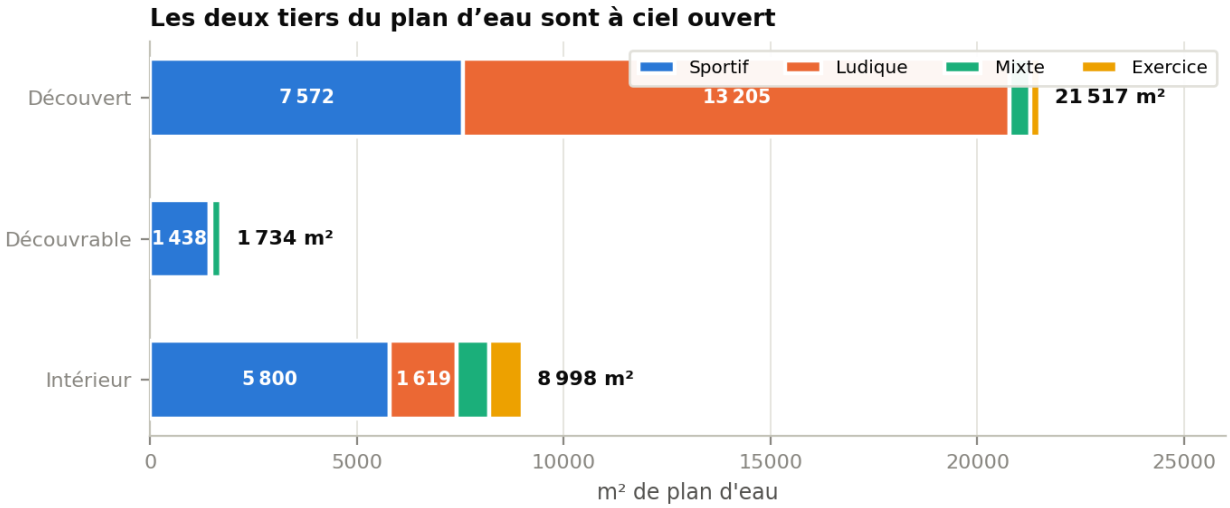


Figure 32 — Le plan d'eau par nature de bassin et par usage : découvert, découvrable, intérieur. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

SPÉCIMEN

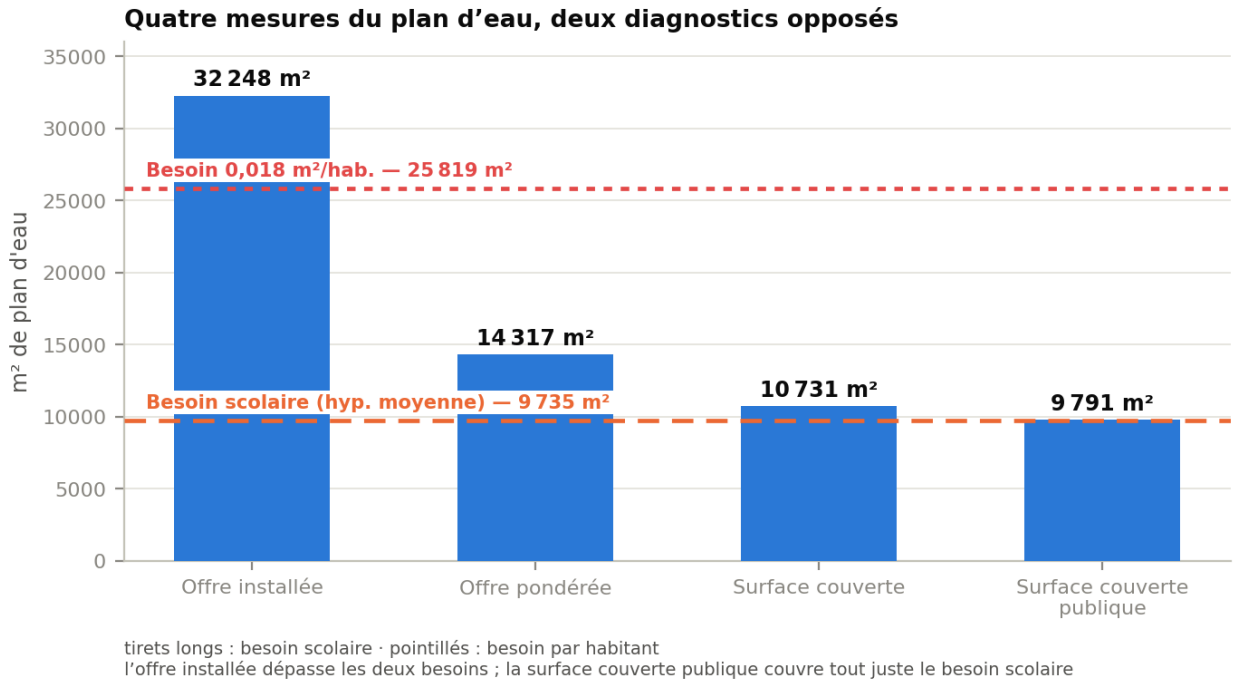


Figure 33 — Quatre mesures du plan d'eau confrontées au besoin scolaire et au besoin par habitant. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

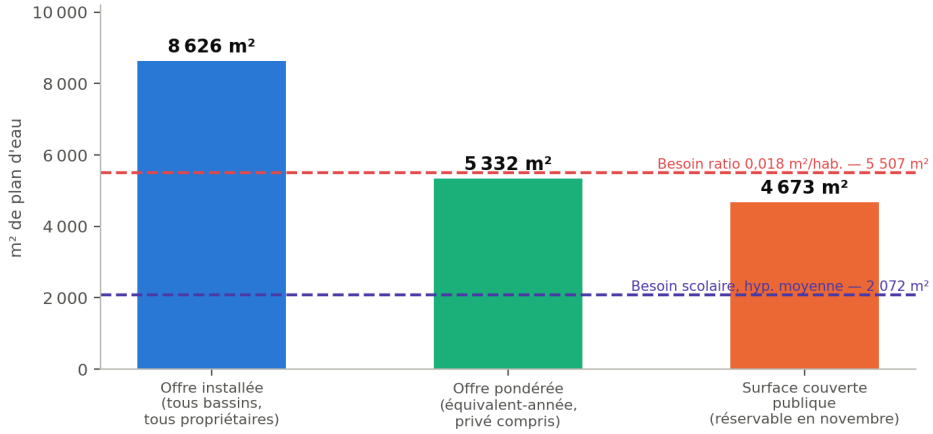


Figure 34 — Les mêmes mesures dans un département où l'offre couverte couvre le besoin. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

L'offre installée, la plus citée, place le département dans le premier tiers. La surface couverte publique, la seule mobilisable pour l'apprentissage scolaire à l'année, le place dans le dernier quart.

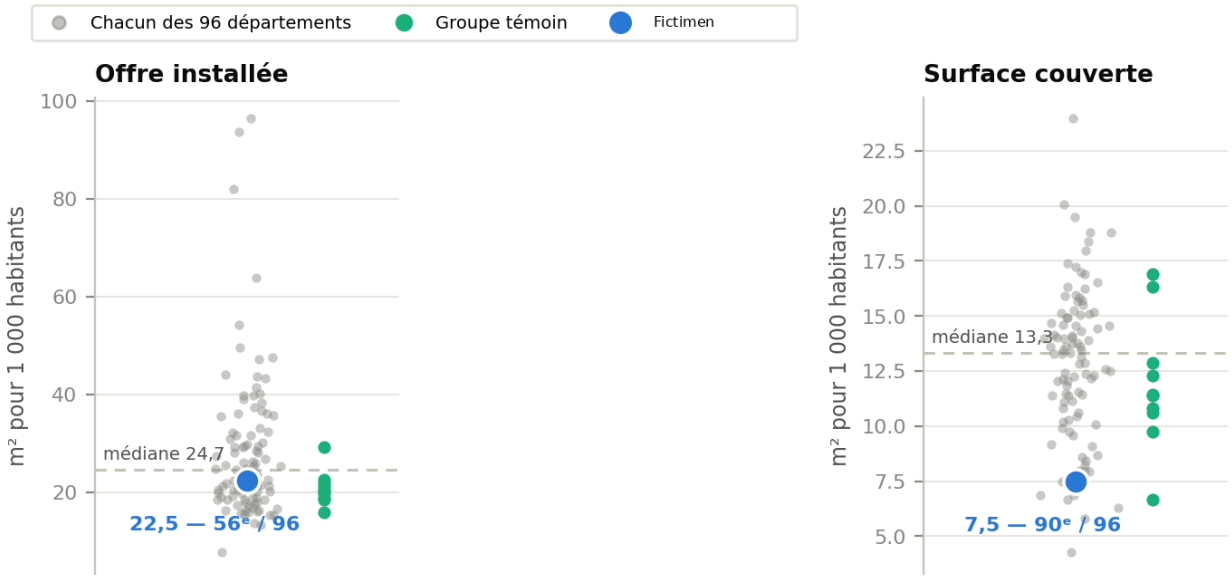


Figure 35 — Offre installée et surface couverte pour 1 000 habitants : position parmi les 96 départements. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

5.2 Les référentiels de besoin

Le besoin scolaire théorique, calculé sur les effectifs du premier degré et de sixième, est de 5 120 m² : la surface couverte publique le couvre à 95,5 %. Les ratios par habitant usuels font apparaître un déficit de 640 à 1 380 m² selon la norme retenue.

5.3 La carte intercommunale et les temps d'accès

La communauté d'agglomération détient 58 % de la surface couverte pour 36 % de la population. 44,2 % des habitants vivent à plus de dix minutes d'un bassin utilisable à l'année (30,1 % en France), et 6,8 % à plus de vingt minutes, tous dans quatre communautés de communes rurales.

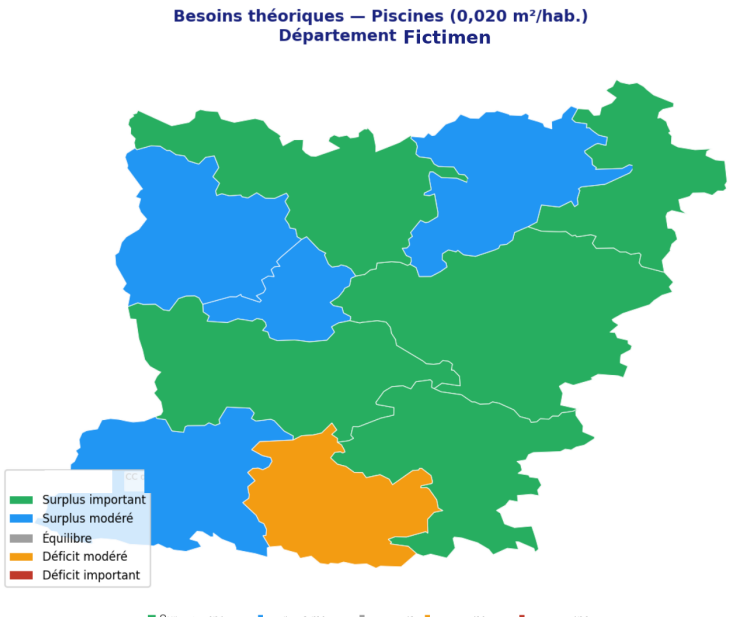


Figure 36 — Besoins théoriques en piscines par intercommunalité (0,020 m² par habitant). *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

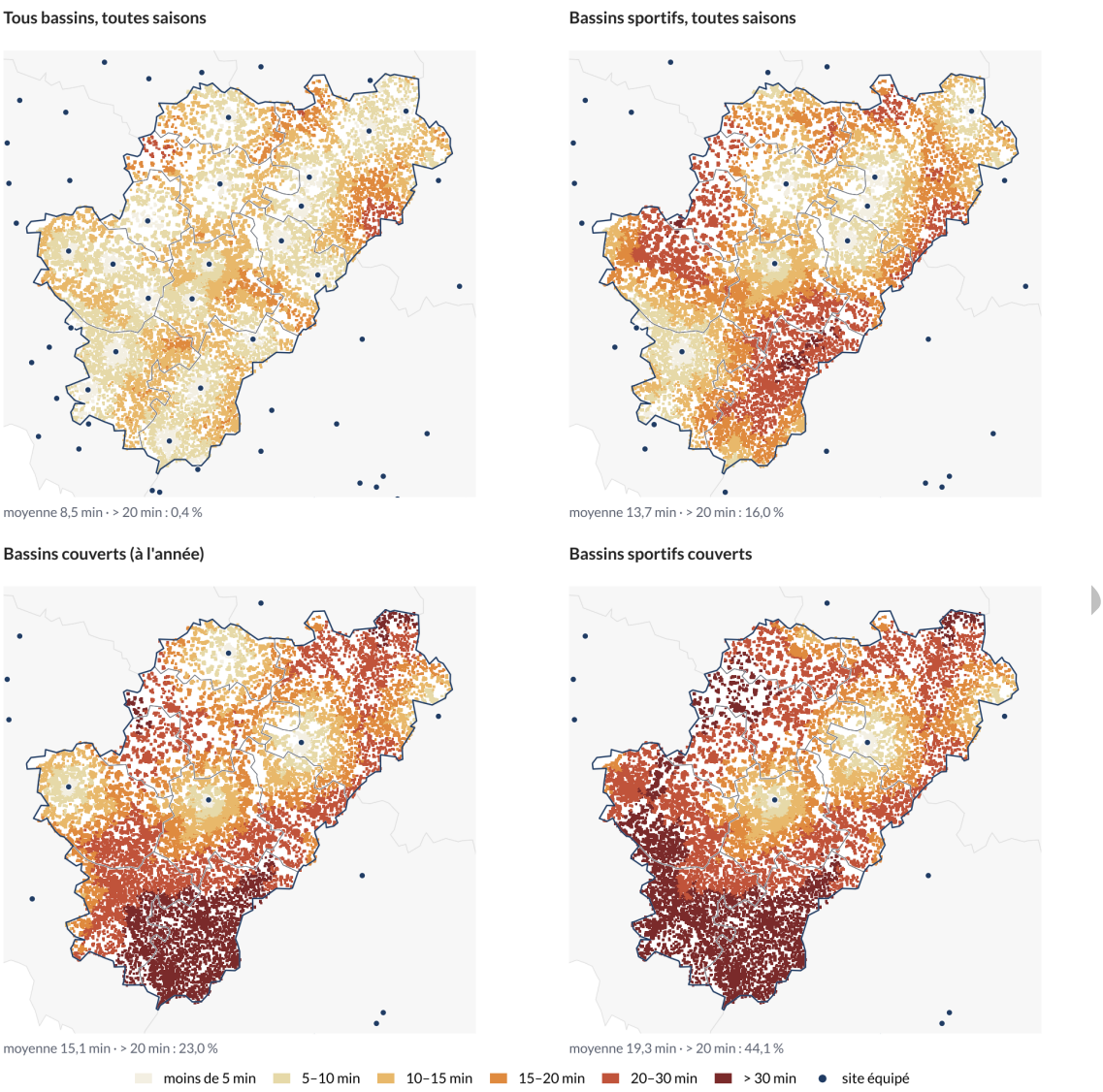


Figure 37 — Temps d'accès routier au bassin le plus proche selon quatre définitions du bassin, par carreau habité de 200 m. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Clé de lecture. chaque carreau de 200 m habité prend la couleur du temps d'accès au plus proche équipement public ou associatif de la famille. Les zones orange et rouges sont les « zones blanches » : la carte les localise commune par commune.

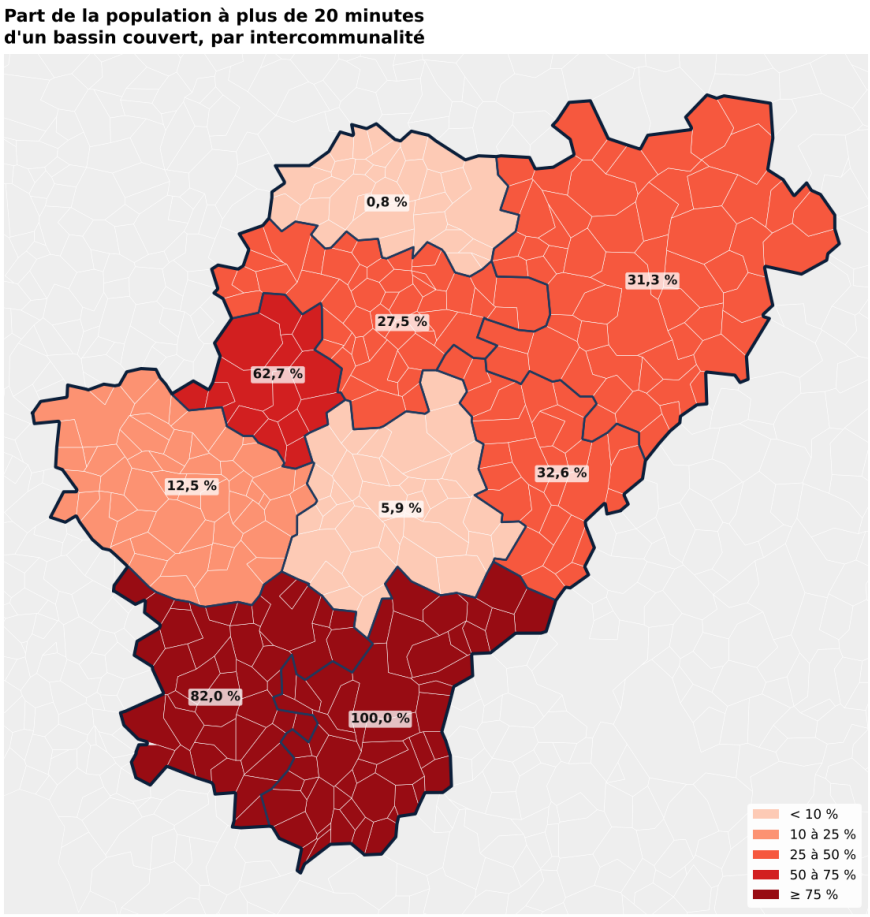


Figure 38 — Part de la population à plus de vingt minutes d'un bassin couvert, par intercommunalité. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

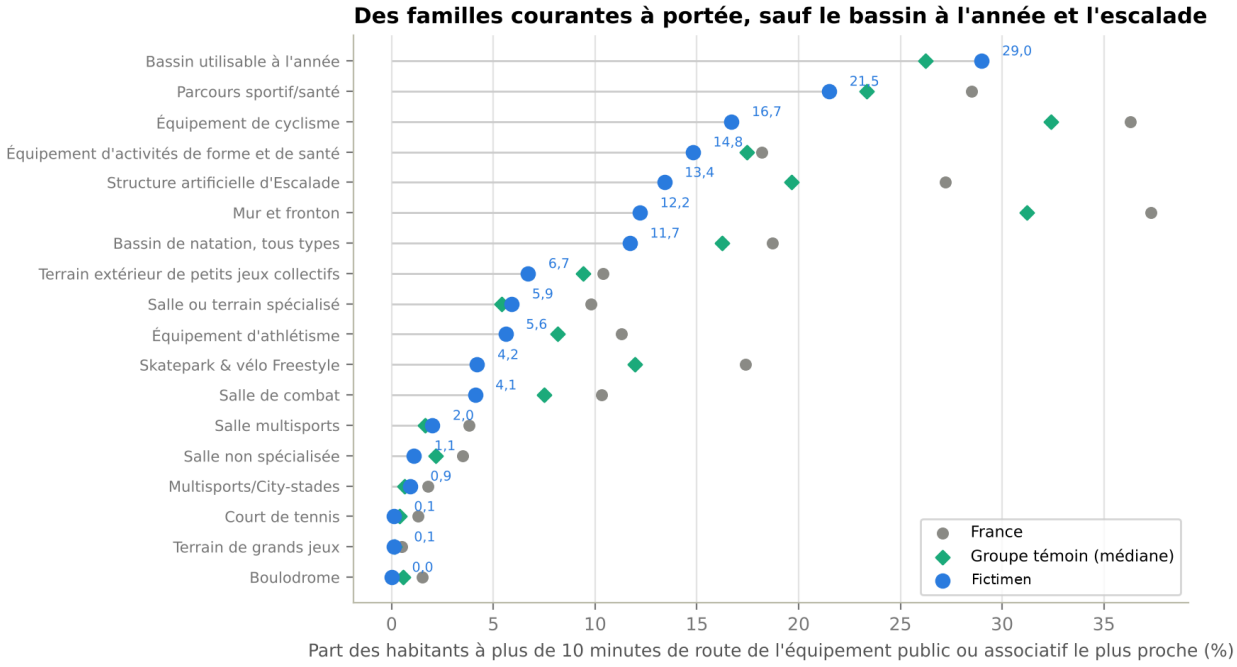


Figure 39 — Part des habitants à plus de dix minutes de l'équipement le plus proche, par famille. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

5.4 Le rapprochement avec le savoir nager

Le taux de réussite au test de natation de sixième est de 78,9 %, au 82e rang sur 101 départements. Le département se situe dans le quadrant « offre faible, réussite faible » du tableau de bord national. La question posée est à la fois celle de l'offre couverte et celle de l'accès : temps de trajet et créneaux scolaires.

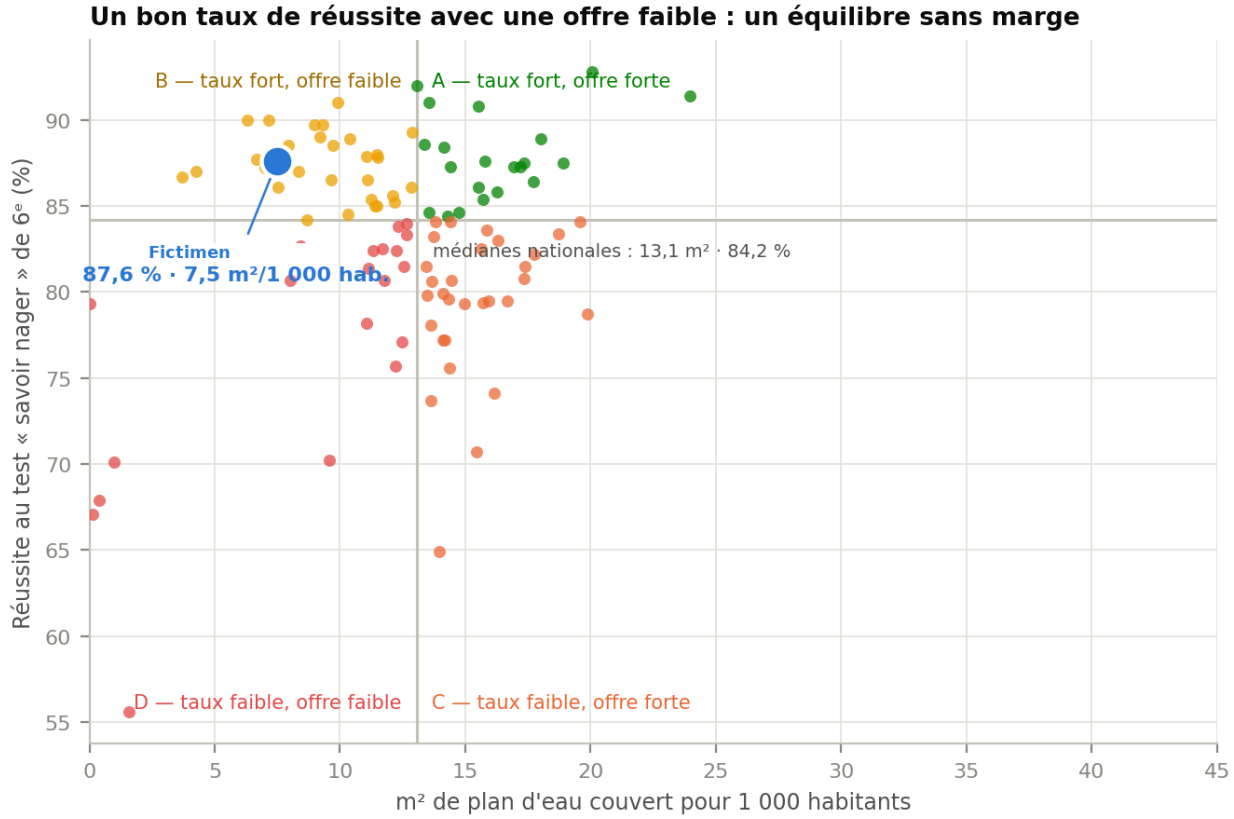


Figure 40 — Réussite au test « savoir nager » de 6e et plan d'eau couvert pour 1 000 habitants : les quatre quadrants. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

SPÉCIMEN

6. Un parc moins fourni que les départements comparables, ancien, et dont la moitié ne déclare aucun usage par un club

6.1 Les indices de dotation par famille

Face à la France, 17 des 29 familles d'équipements sont au-dessus de l'indice 100. Face au groupe témoin, 23 sont en dessous. Le déficit est diffus : il ne se concentre sur aucune famille. Deux artefacts de recensement sont écartés avant toute conclusion : les sites nautiques et les boulodromes, dont le décompte ne mesure pas une offre de pratique. Sans eux, le taux passe de 5,62 à 4,71 ‰.

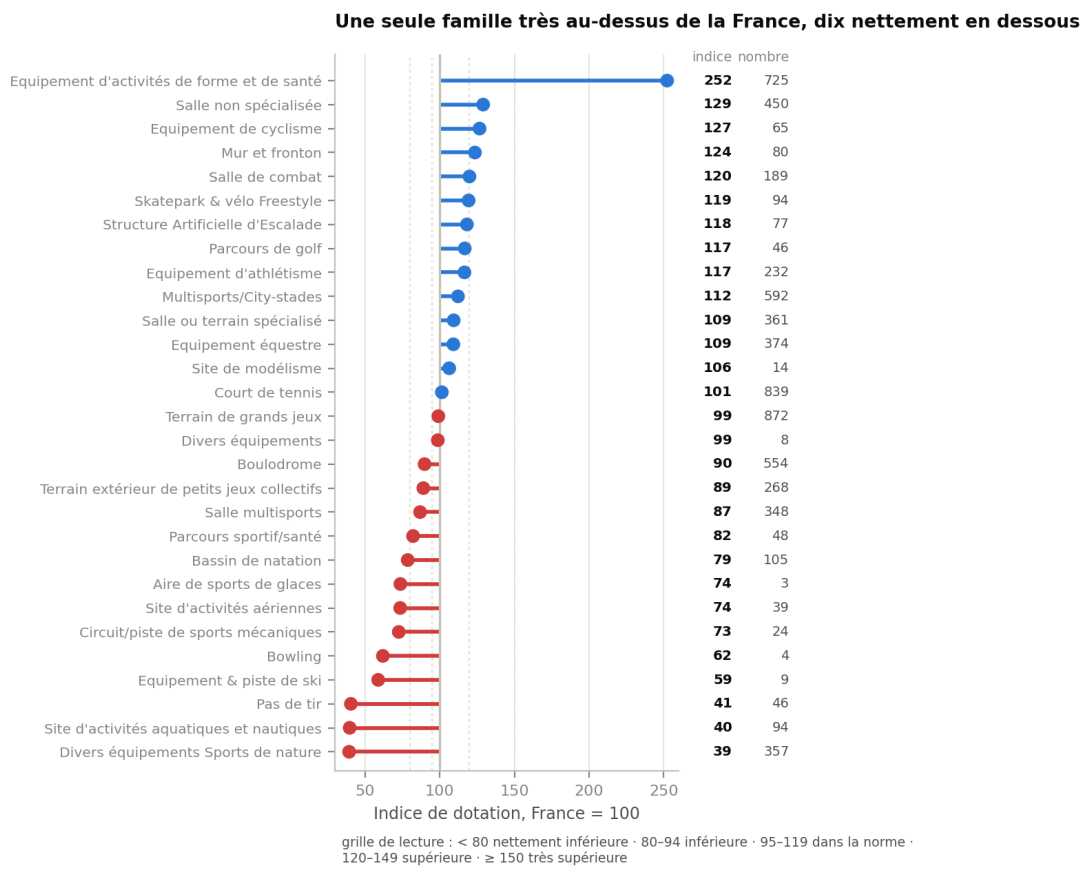


Figure 41 — Indice de dotation par famille d'équipements, France = 100. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

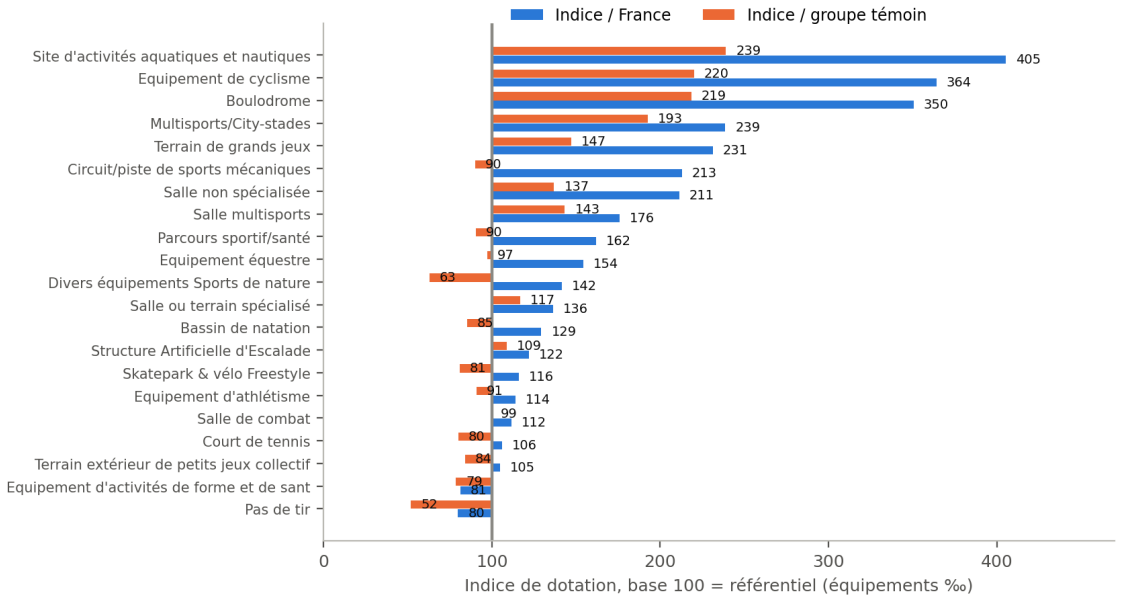


Figure 42 — Indice de dotation face à la France et face au groupe témoin. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Clé de lecture. une famille peut être au-dessus de la France et sous le groupe témoin : c'est la double barre qui évite de conclure trop vite à un excédent.

6.2 Les besoins théoriques confrontés au parc, et l'âge du parc

Famille	Parc	Besoin théorique	Écart	Âge moyen (ans)
Terrains de grands jeux	486	398	+88	41,2
Courts de tennis	312	251	+61	39,8
Gymnases, besoin des clubs	118	127	−9	36,1
Gymnases, besoin scolaire	118	132	−14	36,1
Salles de combat	41	47	−6	24,5

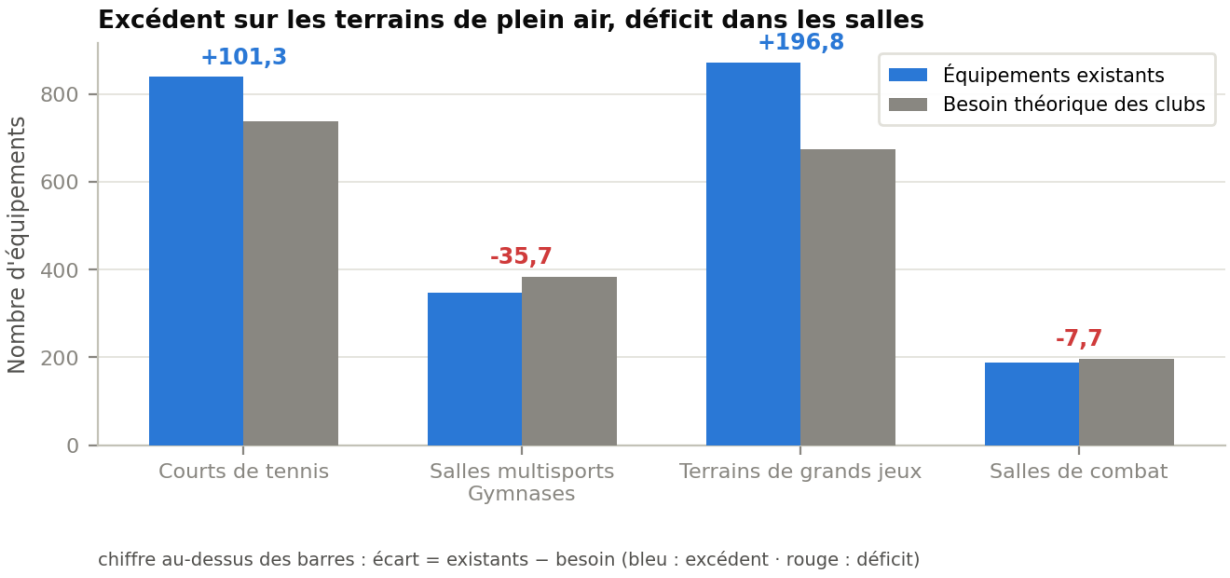


Figure 43 — Équipements existants et besoin théorique des clubs, quatre familles. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

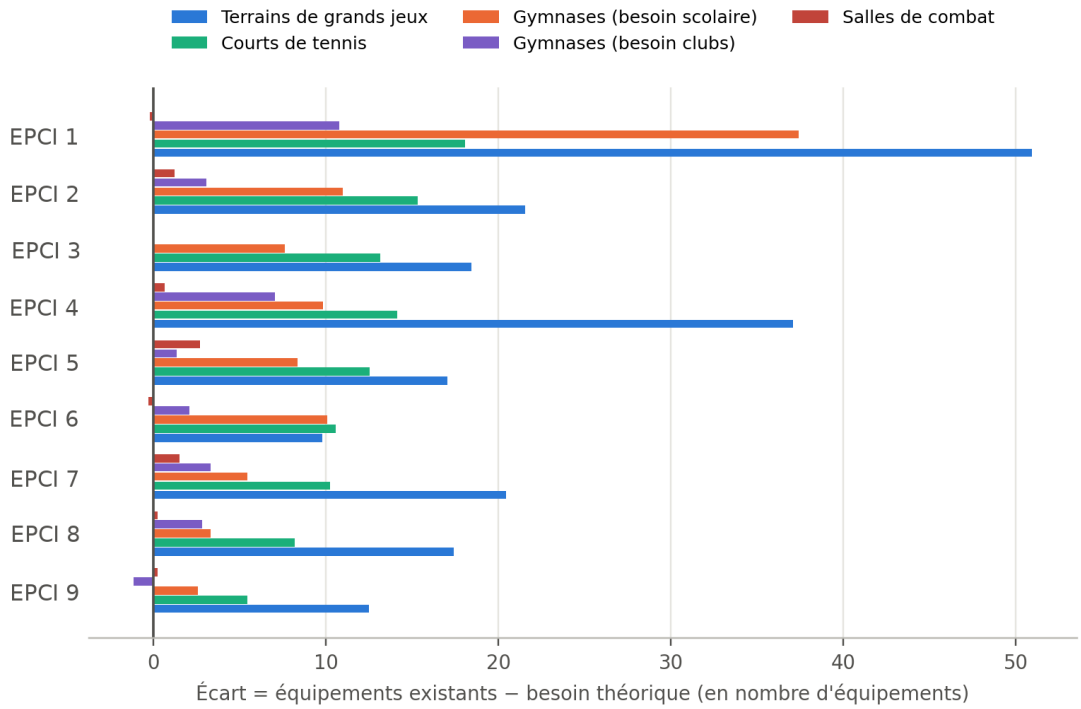


Figure 44 — Écart au besoin théorique par intercommunalité et par famille. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

SPECIMEN

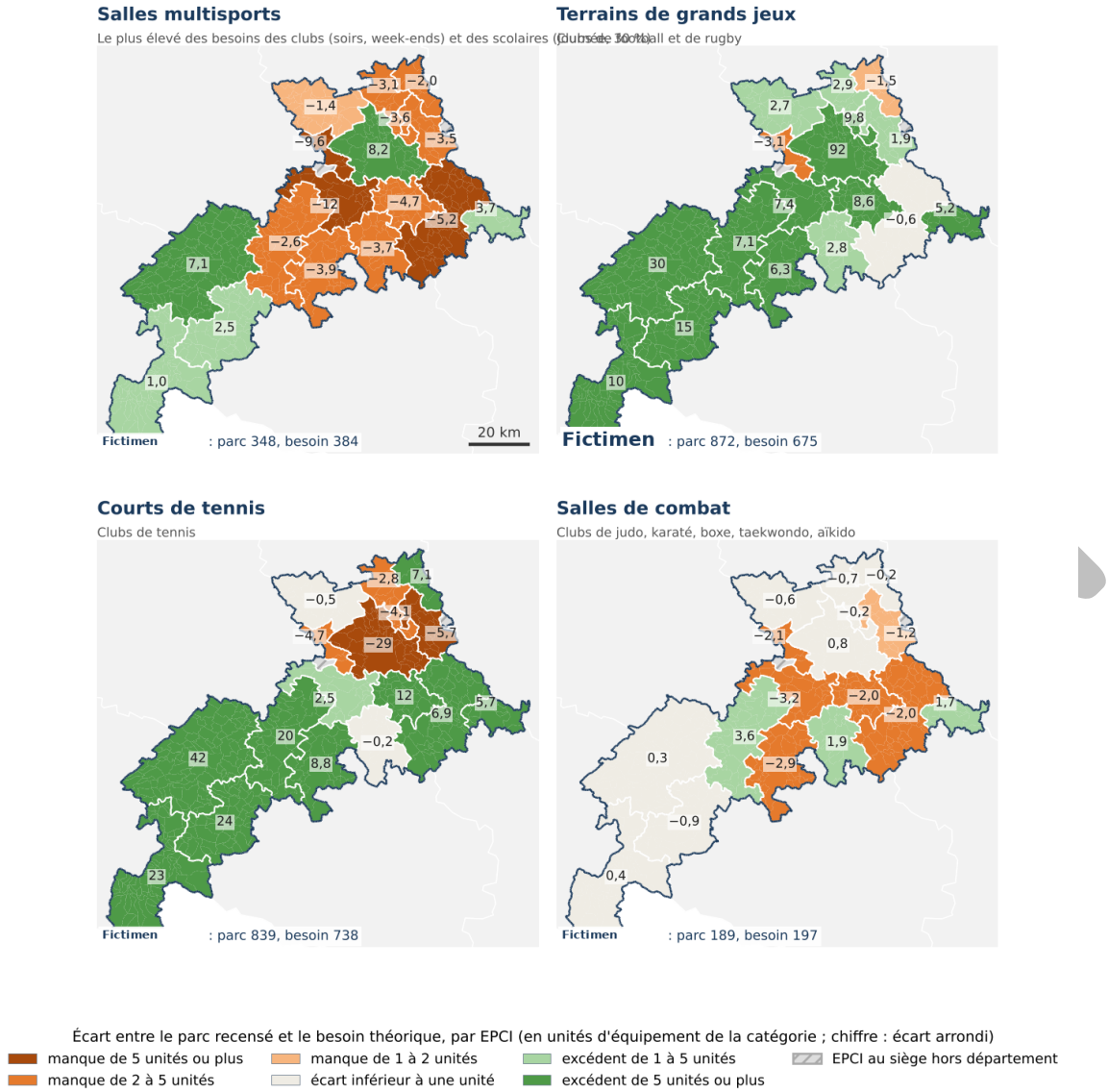


Figure 45 — Écart entre le parc recensé et le besoin théorique, par intercommunalité, pour quatre familles. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

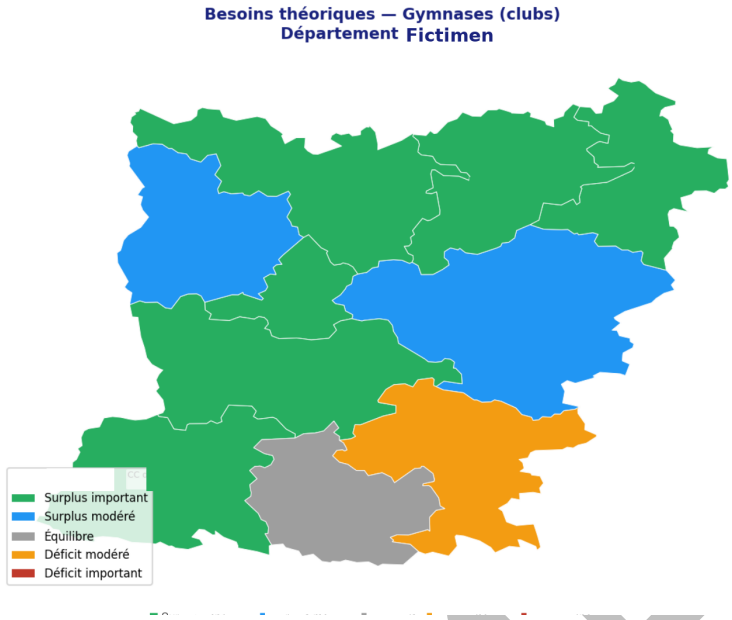


Figure 46 — Besoins théoriques en gymnases pour les clubs, carte intercommunale. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

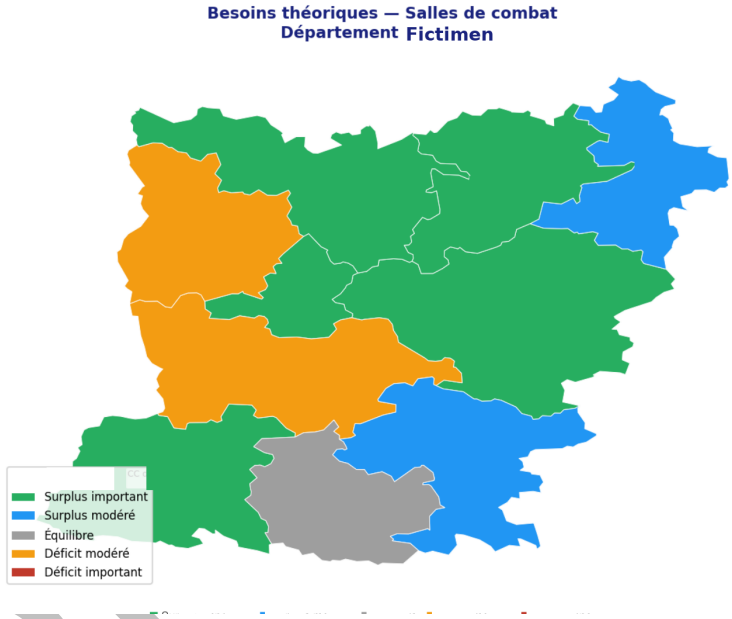


Figure 47 — Besoins théoriques en salles de combat, carte intercommunale. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Le croisement est vérifié : les deux familles excédentaires sont aussi les plus anciennes. Sur le plein air, la question n'est pas « que construire ? » mais « que conserver, que remettre à niveau, que mutualiser ? » ; sur les salles, le raisonnement inverse s'impose.

6.3 Un parc ancien, entretenu plus qu'adapté

L'âge médian du parc est de 38 ans (33 en France). 9,1 % des équipements ont été mis en service depuis 2015, contre 12,6 % en France. Parmi les travaux déclarés, 61 % relèvent de la mise aux normes ou de l'entretien, 14 % d'une adaptation à de nouvelles pratiques.

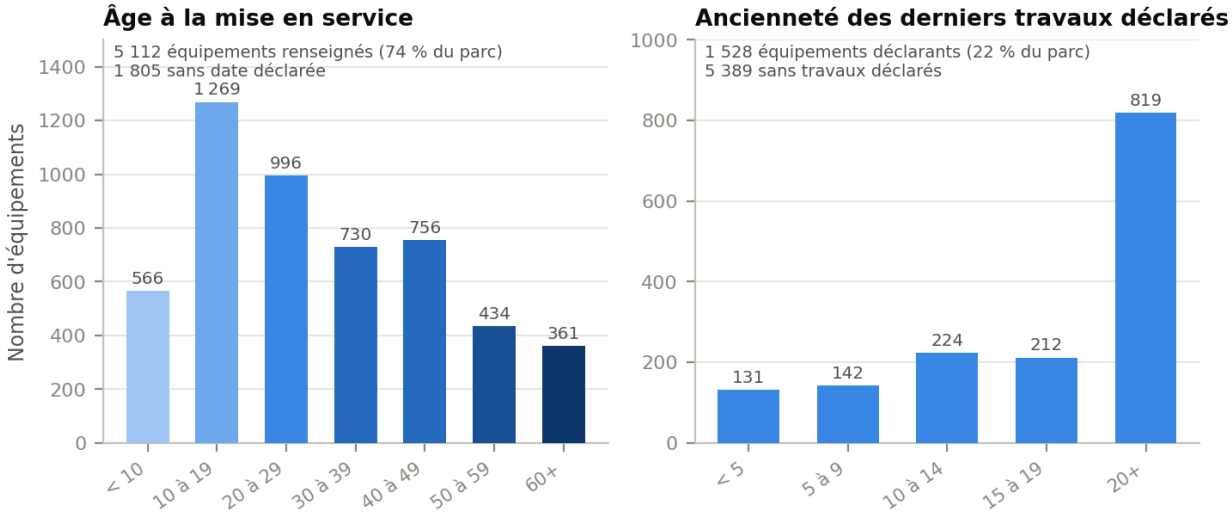


Figure 48 — Pyramide de l'âge du parc : âge à la mise en service et ancienneté des derniers travaux déclarés. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

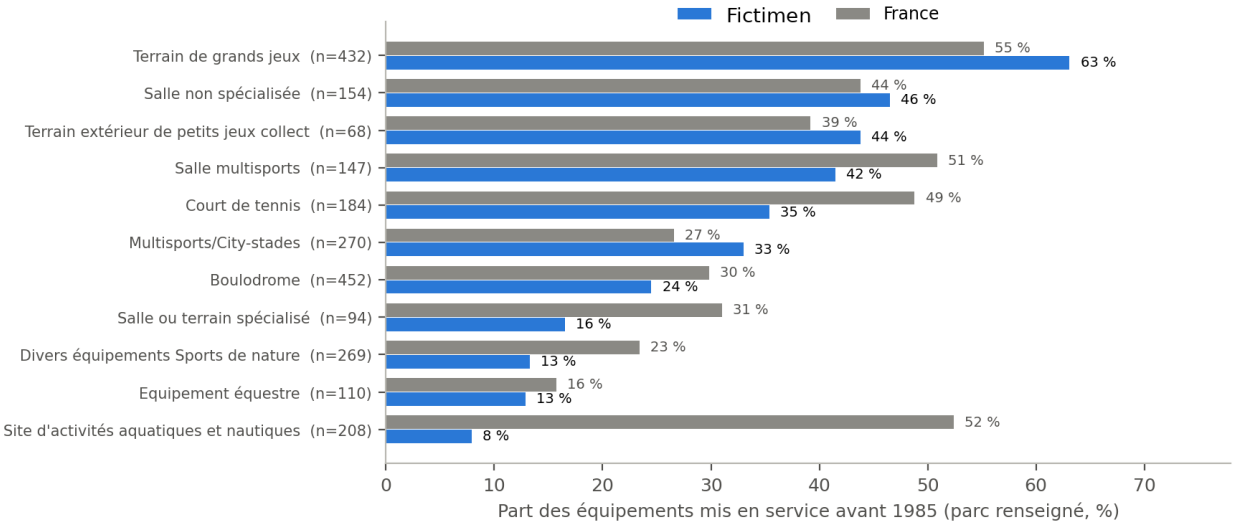


Figure 49 — Part des équipements mis en service avant 1985, par famille, département et France. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

6.4 La propriété du parc et le patrimoine du Département

Propriétaire	Part du parc	France
Communes	71,0 %	66,8 %
Intercommunalités	12,4 %	9,7 %
Département	1,6 %	2,6 %
Établissements privés commerciaux	6,8 %	7,8 %
Autres	8,2 %	13,1 %

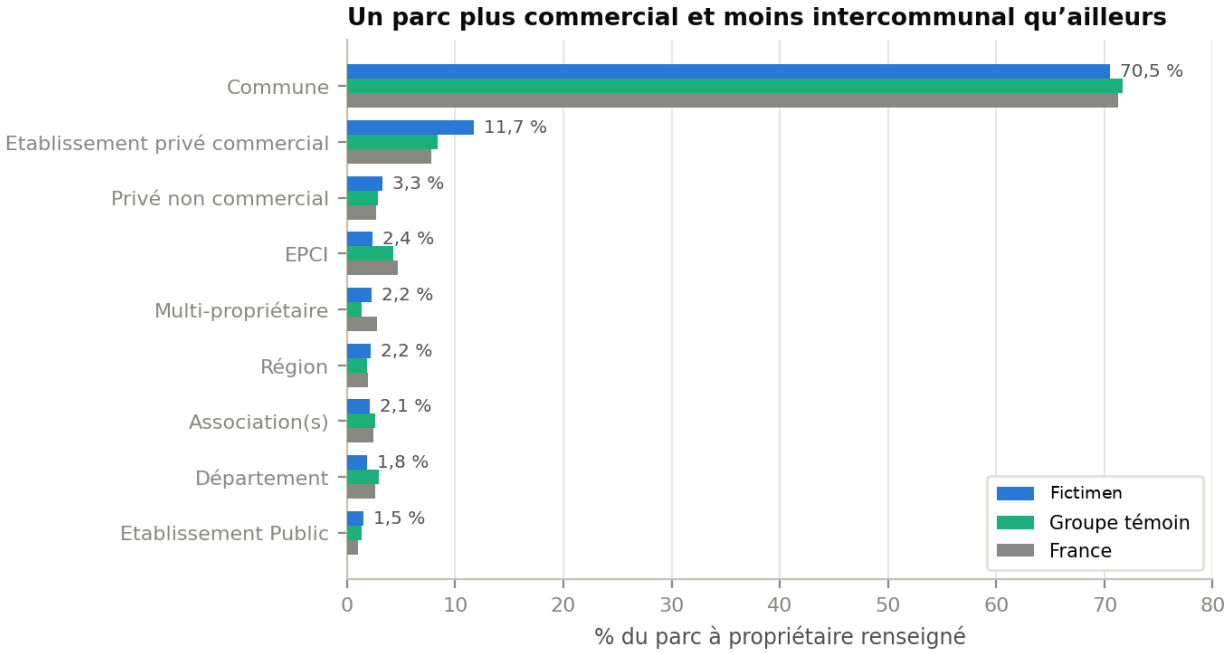


Figure 50 — Répartition du parc par propriétaire : département, groupe témoin, France. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

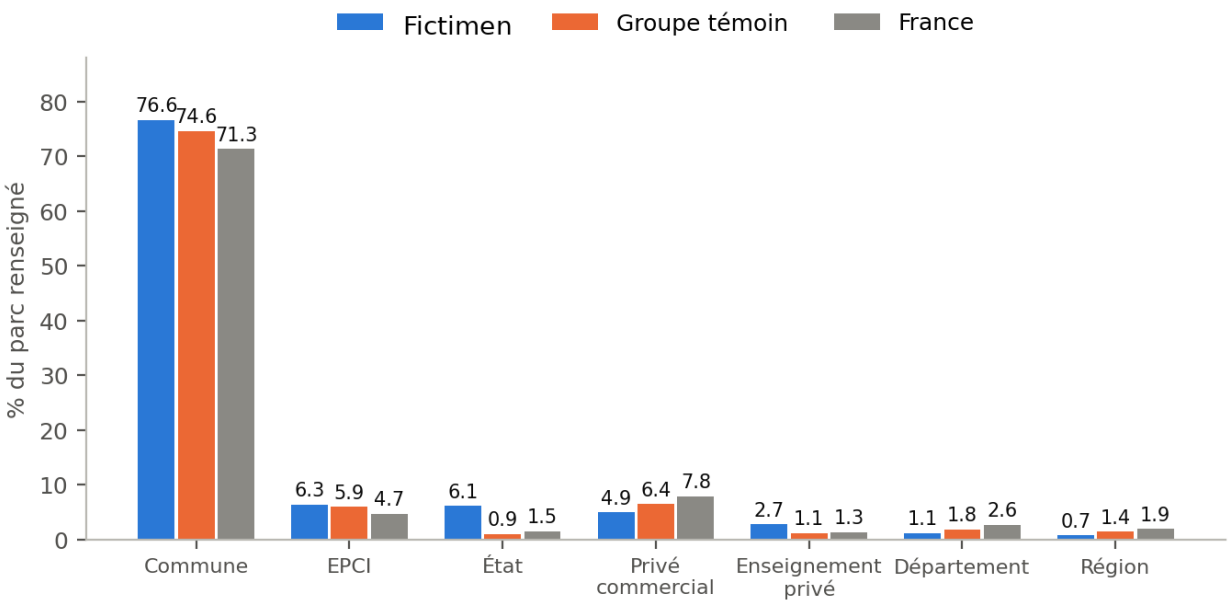


Figure 51 — La même répartition dans un département au parc communal dominant. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Le Département possède 37 équipements, dont 31 dans des collèges. Ils relèvent de sa compétence obligatoire et sont rarement présents dans le dossier budgétaire du sport. La dernière mise en service déclarée date de 2012 : l'inventaire patrimonial est à confronter aux 37 lignes du recensement.

6.5 L'accessibilité

61,2 % des installations sont déclarées accessibles aux personnes à mobilité réduite (53,0 % en France, 19e rang). Le handicap sensoriel est en retrait : 22,4 % contre 27,9 %.

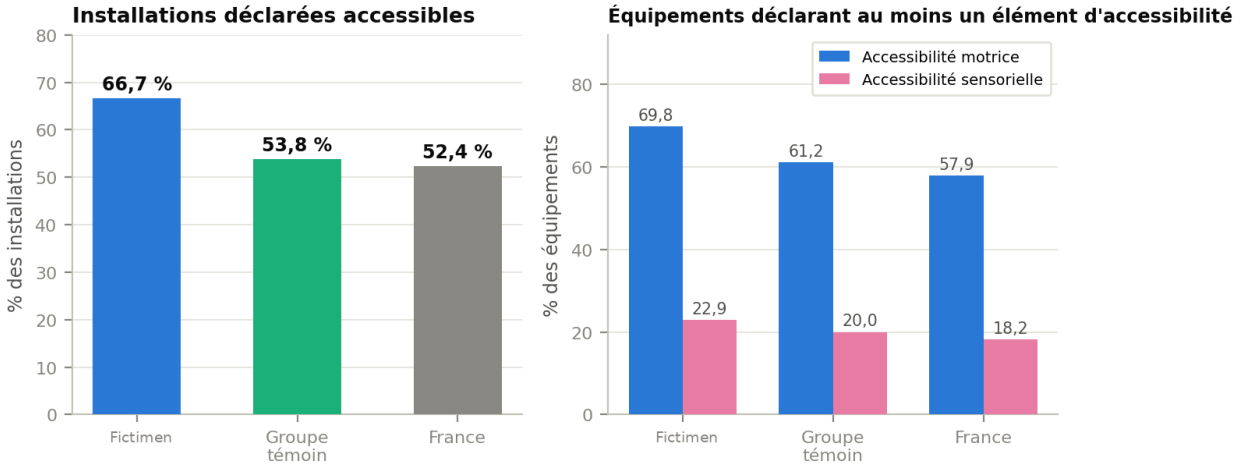


Figure 52 — Installations déclarées accessibles et équipements déclarant au moins un élément d'accessibilité. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

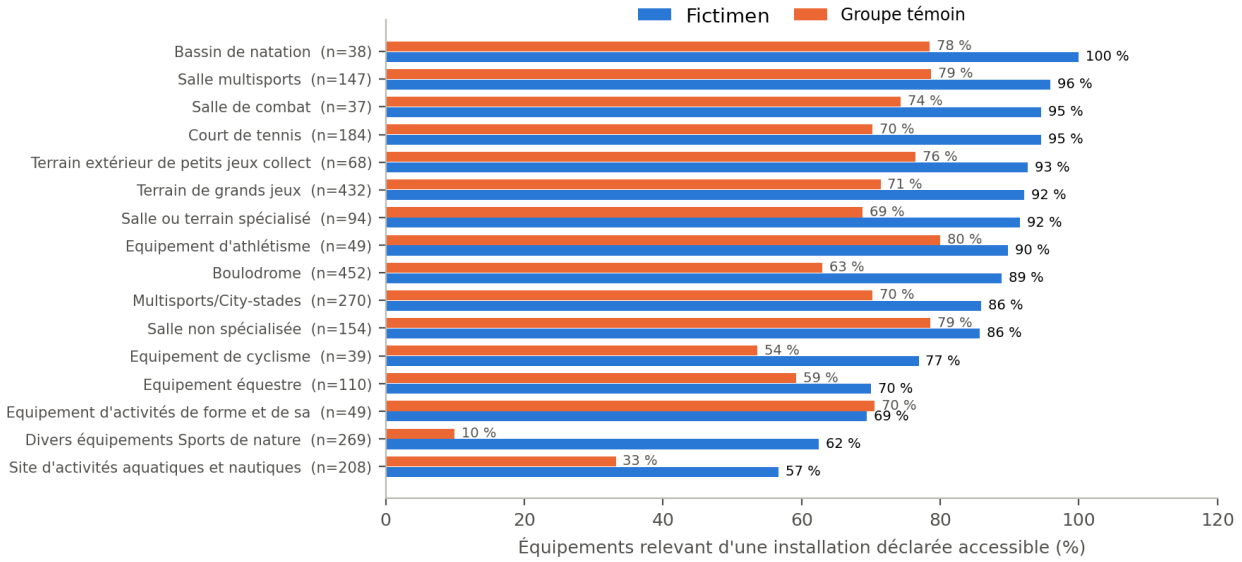


Figure 53 — Part des équipements relevant d'une installation déclarée accessible, par famille. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

6.6 Les temps d'accès et les zones blanches

Les familles de proximité (plateaux multisports, terrains de grands jeux, courts) sont à moins de dix minutes de plus de 97 % des habitants. Deux familles laissent une part notable de la population au-delà : les salles de combat (21,4 %) et les structures artificielles d'escalade (38,0 %). Les cartes de carroyage sont produites pour chaque famille : elles localisent les zones blanches commune par commune et carreau par carreau.

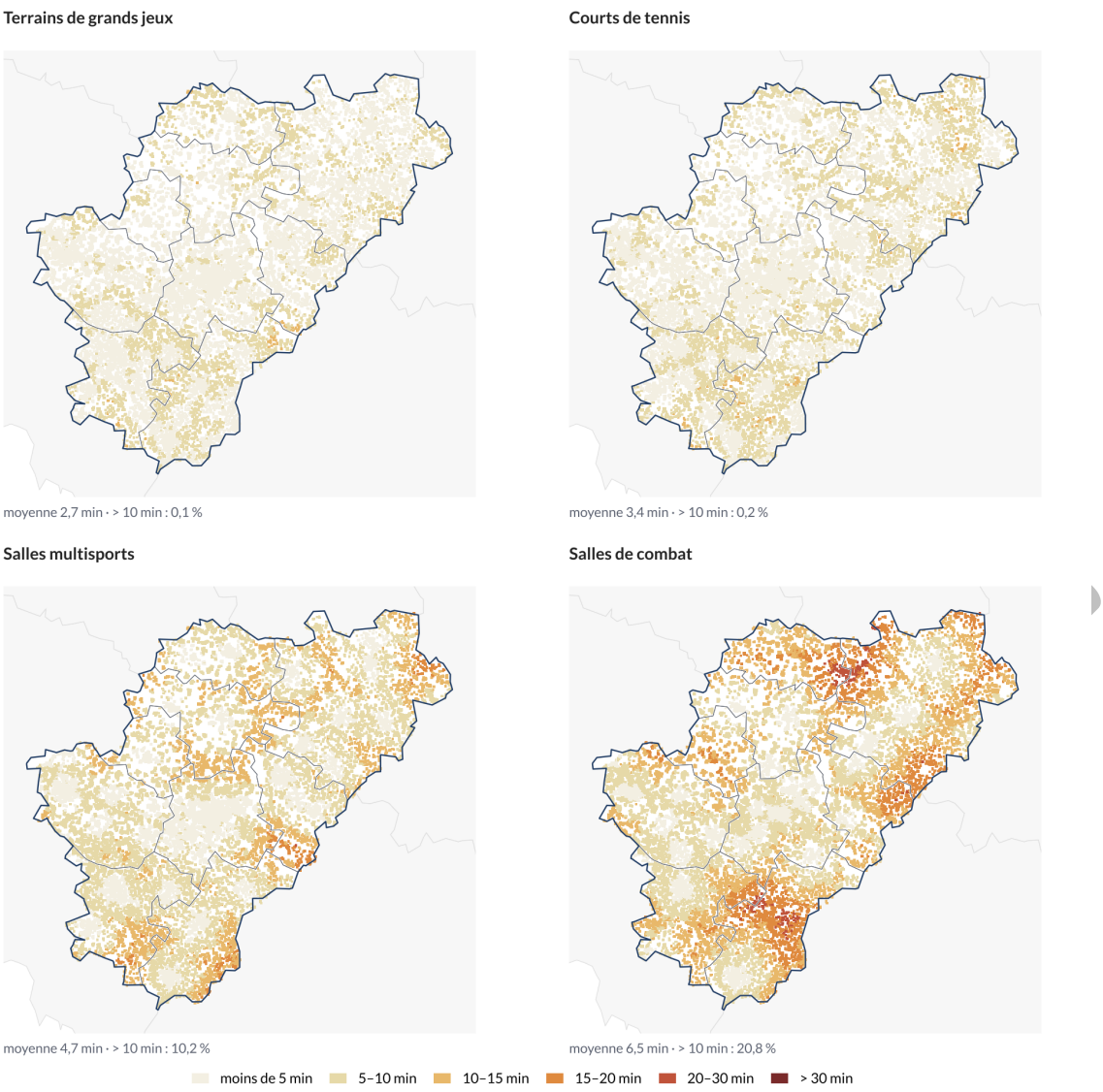


Figure 54 — Temps d'accès routier à quatre familles d'équipements, par carreau habité de 200 m. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Clé de lecture. chaque carreau habité de 200 m prend la couleur du temps de trajet routier jusqu'à l'équipement le plus proche de la famille. Les familles de proximité restent claires presque partout ; les salles de combat font apparaître des zones à plus de vingt minutes, toutes en périphérie du département.

6.7 Le parc réellement ouvert aux clubs

49,6 % du parc ne déclare aucun usage par un club, contre 42,1 % en France. C'est sur ce parc filtré que la matrice intercommunale est recalculée (§ 7.4).

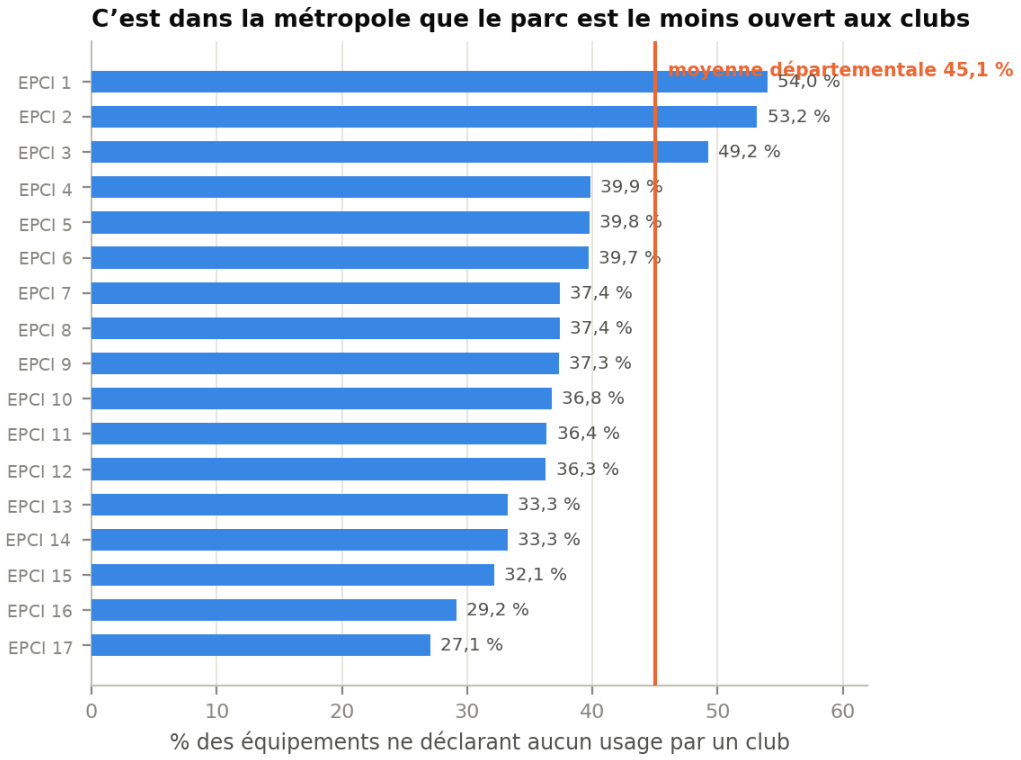


Figure 55 — Part des équipements ne déclarant aucun usage par un club, par intercommunalité. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

SPECIMEN

7. Dix intercommunalités, un centre de gravité sous-doté : l'agglomération

7.1 Les trois indicateurs rapportés à la France

La communauté d'agglomération réunit 36,2 % de la population et 29,8 % des clubs. C'est la seule intercommunalité sous la France sur les équipements (indice 84) ; elle est au-dessus sur les licences (indice 109). Les cinq communautés entièrement rurales sont toutes au-dessus de la France sur les clubs et les équipements.

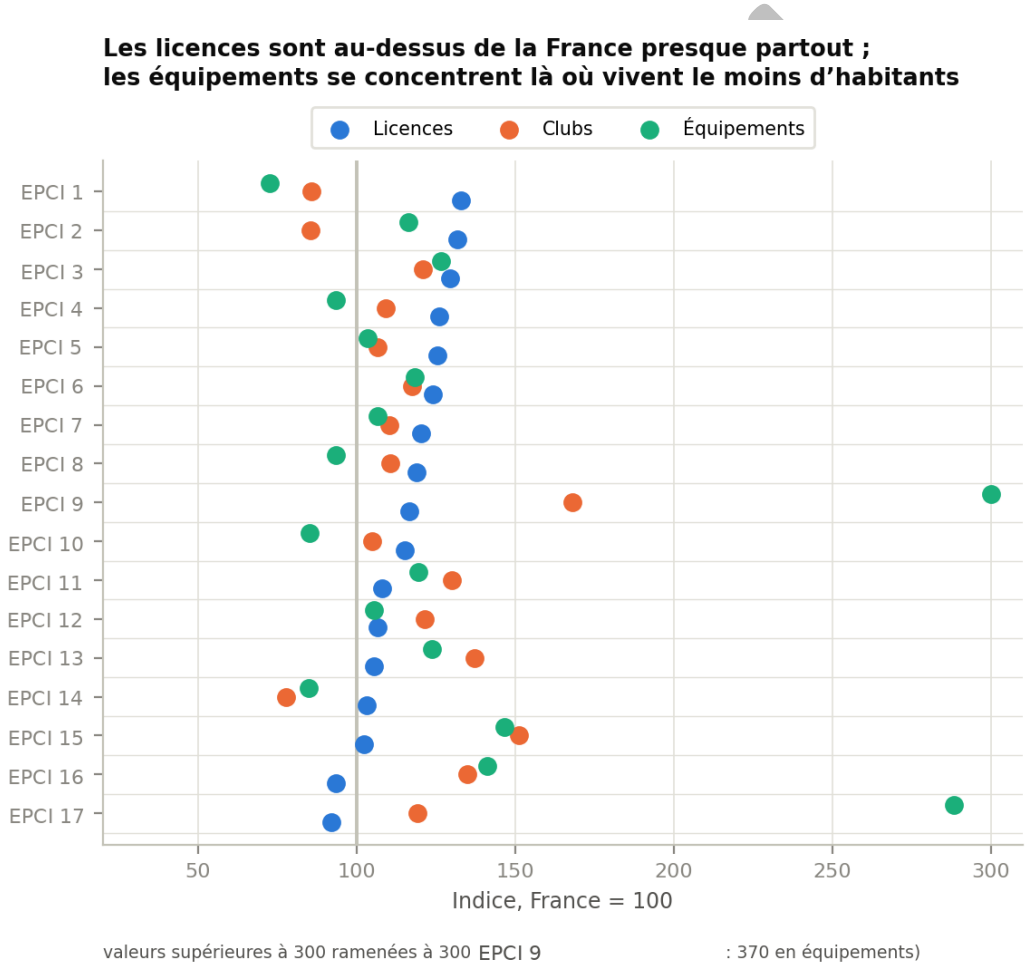


Figure 56 — Licences, clubs et équipements par intercommunalité, indice France = 100. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

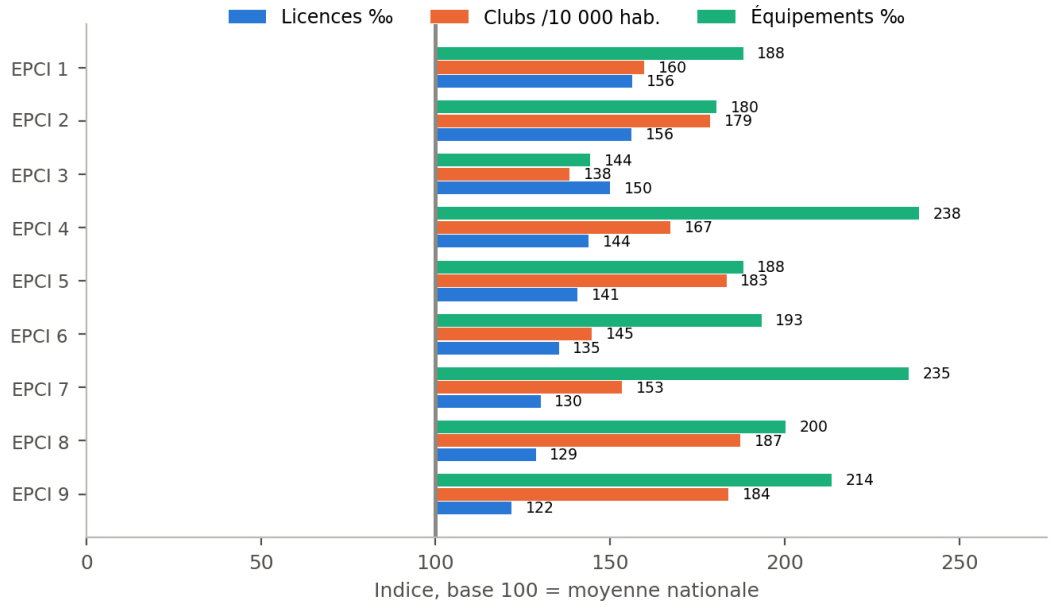


Figure 57 — Les mêmes indices, présentés en barres par intercommunalité. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

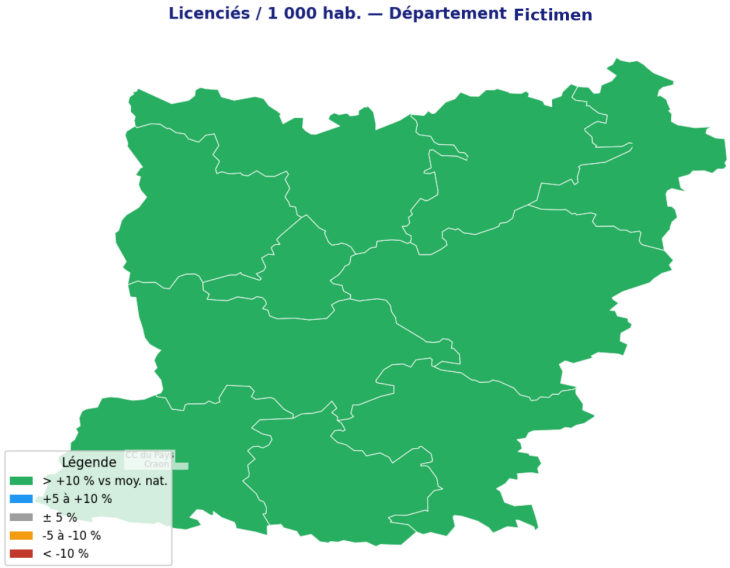


Figure 58 — Licenciés pour 1 000 habitants par intercommunalité, écart à la moyenne nationale. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

7.2 Les compétences statutaires

Neuf intercommunalités sur dix détiennent la compétence équipements sportifs (71 % en France), quatre seulement la compétence animation et soutien aux clubs (45 % en France). L'écart entre ces deux taux désigne un levier : la mutualisation de l'encadrement et de l'emploi sportif à l'échelle intercommunale. La détention d'une compétence ne dit rien de son exercice.

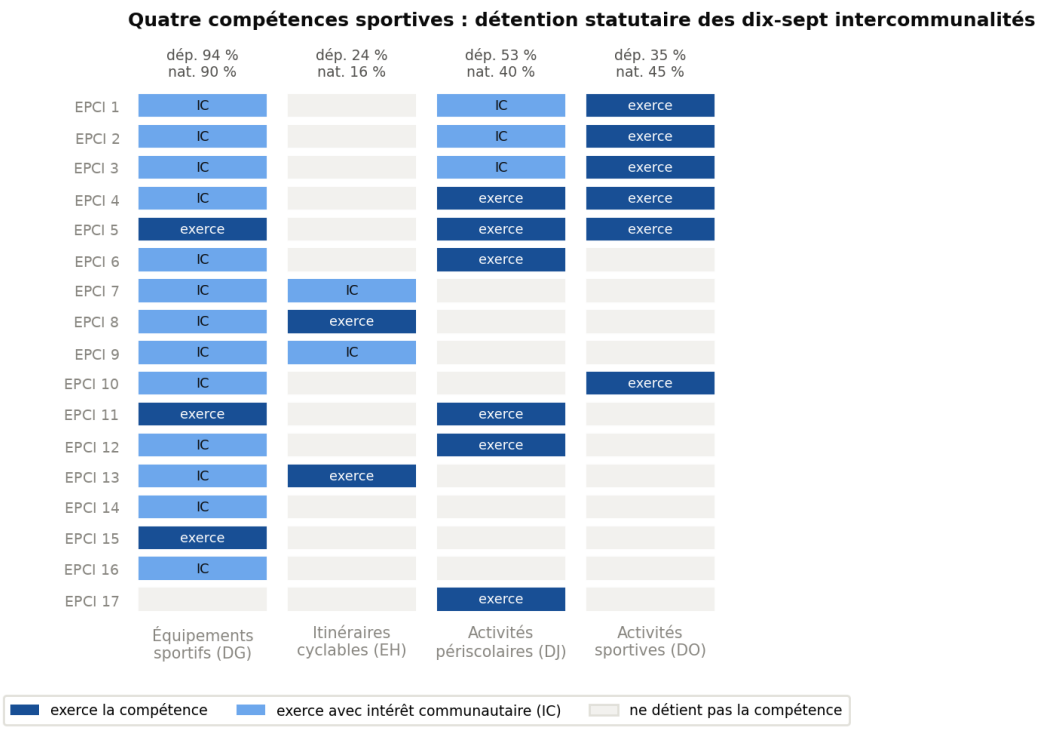
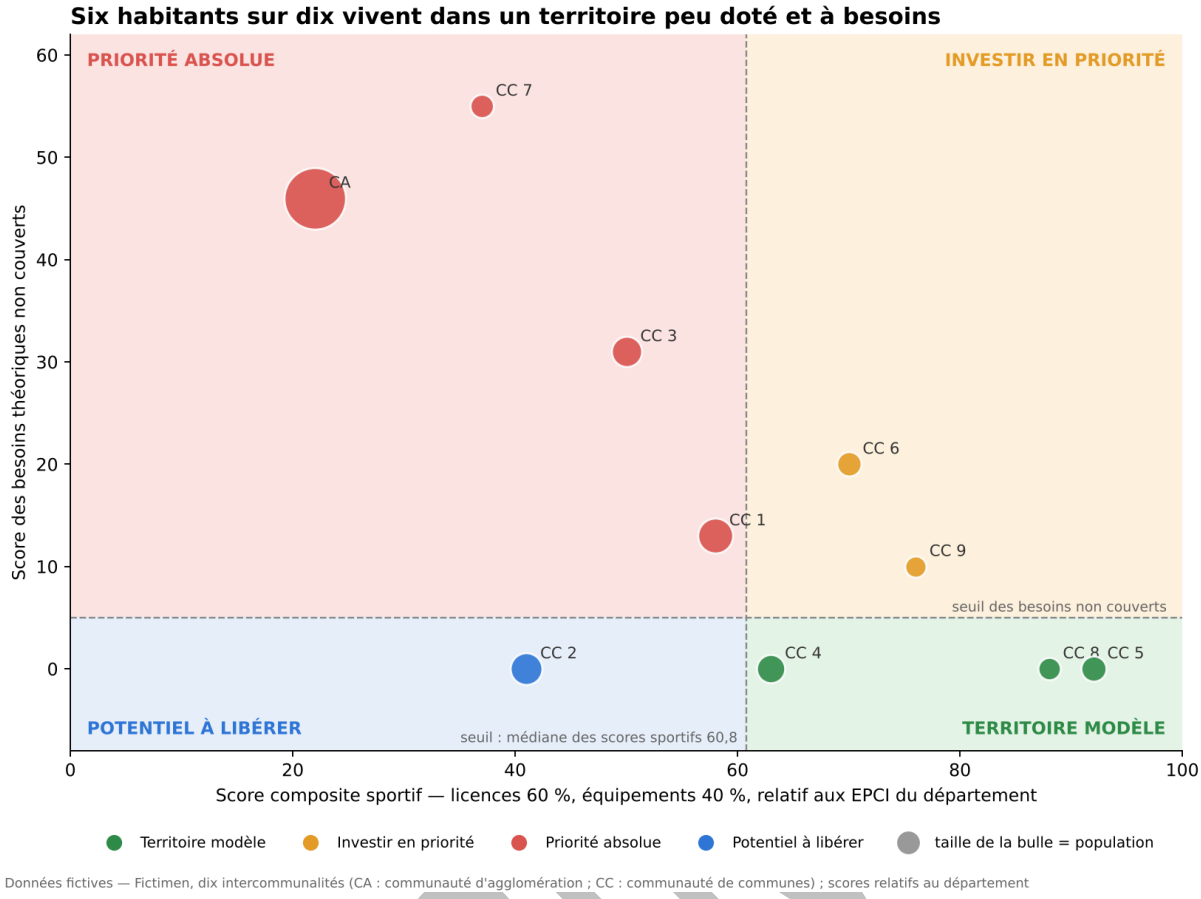


Figure 59 — Quatre compétences sportives : détention statutaire par intercommunalité (BANATIC). *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

7.3 La matrice à deux scores

Le score sportif combine les licences (60 %) et les équipements (40 %) pour 1 000 habitants. Le score des besoins combine les déficits de six familles (gymnases pour les scolaires et pour les clubs, terrains de grands jeux, plan d'eau, tennis, salles de combat). Chaque composante est normalisée entre 0 et 100 sur les seules intercommunalités du département. Les pondérations sont arbitraires : elles sont exposées, motivées et éprouvées par un test de sensibilité.

SPÉCIMEN



Données fictives — Fictimen, dix intercommunalités (CA : communauté d'agglomération ; CC : communauté de communes) ; scores relatifs au département

Figure 60 — Matrice à deux scores des dix intercommunalités. *Données fictives — Fictimen.*

Quatre intercommunalités, dont l'agglomération, sont « peu dotées et à besoins » : elles réunissent 61,9 % de la population. Les trois « territoires modèles » sont ruraux et en réunissent 18,5 %. Ces libellés sont relatifs au département, jamais à la France.

7.4 Le second regard : le seul parc ouvert aux clubs

Recalculée sur les équipements déclarant un usage par un club, la matrice déplace une seule intercommunalité : la CC 4, dont 74 % du parc ne déclare aucun usage club, passe parmi les territoires peu dotés. Le classement est robuste (corrélation de rang ρ = 0,91).

7.5 Le rural : une couverture serrée, des moyens faibles

Les cinq communautés entièrement rurales comptent 3,71 clubs ‰, mais des clubs de 71,2 licenciés en moyenne et 2,6 clubs par commune pourvue. Une seule détient la compétence animation et soutien aux clubs.

SPECIMEN

8. Un haut niveau en retrait de la région, un sport professionnel peu présent

8.1 Le haut niveau : les sportifs inscrits et les structures d'accession

Le département compte 41 inscriptions sur les listes ministérielles de haut niveau, soit 9,9 pour 100 000 habitants contre 14,2 dans la région (68e rang national). Le nombre d'inscrits a progressé de 17 % depuis 2016. Trois disciplines regroupent 58 % des inscrits.

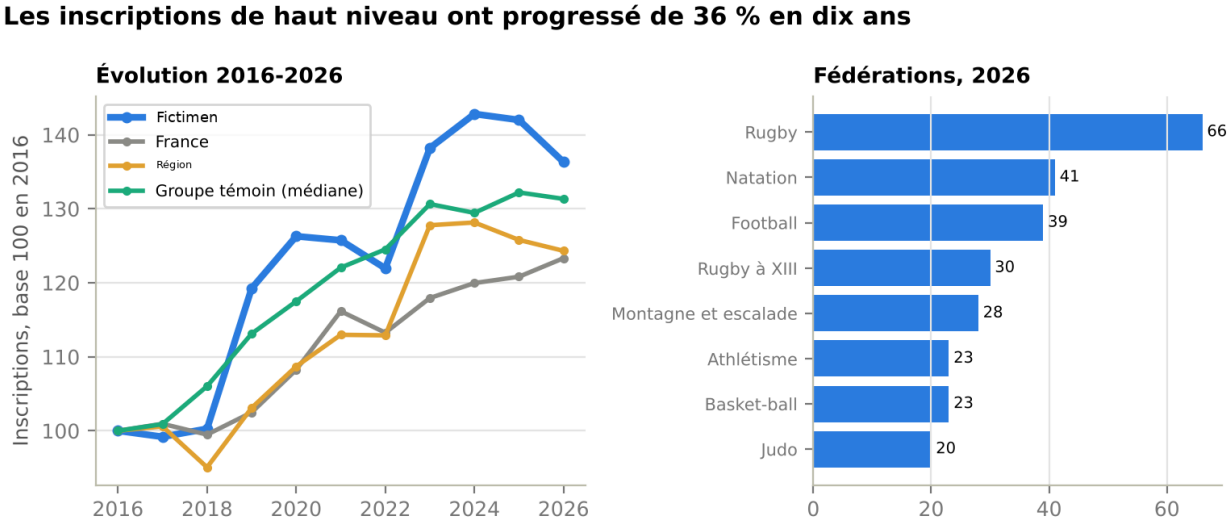


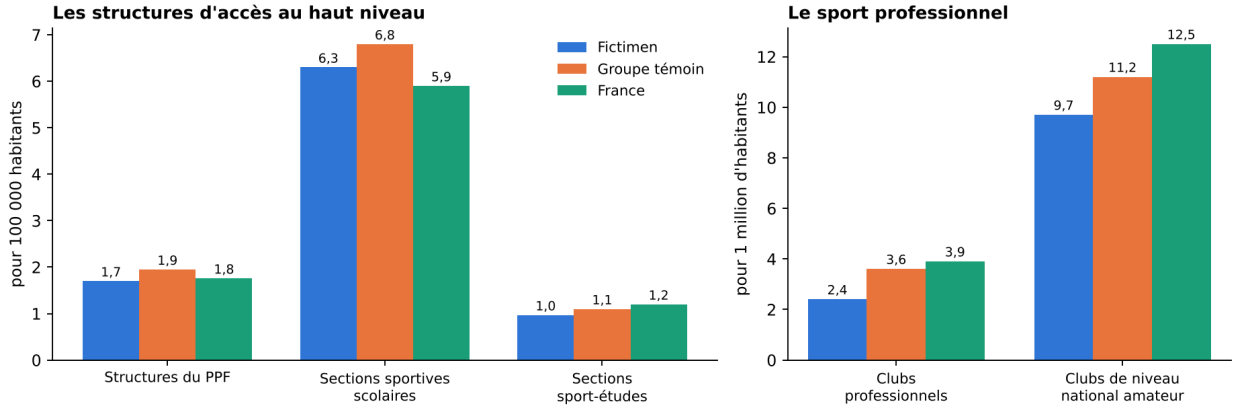
Figure 61 — Inscriptions sur les listes de haut niveau 2016-2026 et principales fédérations. *Exemple de mise en forme : figure reproduite d'une note départementale réalisée en 2026, territoire anonymisé en « Fictimen » ; ses valeurs ne se rapportent pas aux chiffres du texte.*

Le nombre d'inscrits mesure un résultat ; les structures d'accession mesurent la capacité du territoire à le produire. La note recense trois types de structures à partir de la base des structures du Projet de performance fédéral (PPF) et des listes des sections sportives scolaires et des sections sport-études.

Structure	Fictimen	pour 100 000 hab.	Groupe témoin	France
Structures du PPF	7	1,7	1,9	1,8
dont excellence	0	0,0	0,2	0,3
dont accession nationale	3	0,7	0,8	0,7
dont accession territoriale	4	1,0	0,9	0,8
Sections sportives scolaires	26	6,3	6,8	5,9
Sections sport-études	4	1,0	1,1	1,2

Rapportées à la population, les structures d'accession sont proches de la France. Leur composition est différente : aucune structure d'excellence, et une majorité de structures d'accession territoriale. Les 7 structures du PPF relèvent de 5 fédérations ; 5 sont situées dans la communauté d'agglomération. Les sections sportives scolaires sont réparties sur 19 collèges et lycées, dont 11 hors de l'agglomération ; le football et le rugby en réunissent 42 %.

Des structures d'accession proches de la France, un sport professionnel en retrait



Données fictives — Fictimen ; PPF : Projet de performance fédéral ; clubs professionnels : clubs engagés dans un championnat géré par une ligue professionnelle

Figure 62 — Structures d'accès au haut niveau et clubs professionnels rapportés à la population. *Données fictives — Fictimen.*

8.2 Le sport professionnel

Le sport professionnel est mesuré par les clubs engagés dans un championnat géré par une ligue professionnelle, et complété par les clubs du premier niveau national amateur, qui en constituent l'antichambre.

Discipline	Championnat (saison 2025-2026)	Statut	Implantation
Handball masculin	Deuxième division (ligue professionnelle)	Professionnel	Communauté d'agglomération
Football	Quatrième division nationale	National amateur	Communauté d'agglomération
Rugby	Cinquième division nationale	National amateur	CC 3
Basket-ball masculin	Troisième division nationale	National amateur	Communauté d'agglomération
Volley-ball féminin	Deuxième division nationale	National amateur	CC 1

Fictimen compte un club professionnel, soit 2,4 pour un million d'habitants, contre 3,6 dans le groupe témoin et 3,9 en France. Avec les quatre clubs de niveau national amateur, il dispose de cinq clubs de haut niveau collectif, dont trois dans la communauté d'agglomération. Aucune équipe féminine n'évolue au niveau professionnel. Ces clubs sont les principaux utilisateurs des équipements de grande capacité : la salle de 2 400 places qui accueille le club de handball est le seul équipement du département déclarant une capacité supérieure à 2 000 places.

La note ne mesure ni les budgets de ces clubs ni les concours publics qu'ils reçoivent : ces éléments relèvent des comptes des collectivités et des clubs, et non des bases mobilisées.

SPECIMEN

9. Ce que ces données apportent au diagnostic

Huit points, dans l'ordre où ils ont été établis. Chacun reprend les chiffres qui le fondent et renvoie à la section qui les démontre ; aucun ne va au-delà.

1. **Le choix du référentiel change le diagnostic.** Sur les équipements, le département a 297 équipements d'avance sur la France et 507 de retard sur les départements comparables (§ 3.1). Toute délibération fondée sur un rang doit dire à quoi il se rapporte.
2. **Une avance de pratique et de clubs, pour moitié structurelle.** 251,4 licences et 2,94 clubs ‰ ; 47 % et 61 % de ces avances tiennent au peuplement rural (§ 3.2).
3. **Un maillage serré de petits clubs.** 31,8 % de communes sans club, mais 73,3 licenciés par club dans le rural (§ 3.3).
4. **Une avance de seniors, un déficit de jeunes que l'école compense en partie.** −4 812 licences chez les moins de 20 ans ; 41e rang hors fédérations scolaires ; 36,9 % de femmes, 81e rang (§ 4.1 à 4.3).
5. **Une décennie de faible progression.** +1,9 % en dix ans contre +6,8 % en France ; +0,6 % hors scolaire (§ 4.5).
6. **Le plan d'eau couvert est le premier point de fragilité.** 28e rang en offre installée, 74e en surface couverte publique ; 44,2 % des habitants à plus de dix minutes d'un bassin couvert ; savoir nager au 82e rang (§ 5).
7. **Un parc ancien, excédentaire en plein air, déficitaire en salles, et à moitié fermé aux clubs.** Âge médian 38 ans ; +88 terrains de grands jeux, −14 gymnases au regard du besoin scolaire ; 49,6 % du parc sans usage club (§ 6).
8. **Un centre de gravité sous-doté.** Quatre intercommunalités, dont l'agglomération, sont peu dotées et à besoins : 61,9 % de la population. La compétence animation n'est détenue que par quatre intercommunalités sur dix (§ 7).

Points d'alerte avant diffusion

- **n° 1** — Les effectifs USEP et UGSEL, à rapprocher des décomptes des comités : aucun rang fondé sur le taux global ne doit être diffusé sans ce rapprochement (§ 4.2).
- **n° 2** — Quatre chiffres de plan d'eau : toute délibération dit lequel elle retient (§ 5.1).
- **n° 3** — Sites nautiques et boulodromes gonflent la dotation apparente (§ 6.1).
- **n° 4** — Le patrimoine sportif du Département, à confronter à l'inventaire réel (§ 6.4).

Hypothèse de travail

Hypothèse de travail

Fictimen ne manque ni de licenciés ni de clubs. Il manque de capacité d'accueil couverte — bassins et salles —, de moyens par club dans le rural, et de capacité à retenir les jeunes dans la pratique associative ; une décennie de faible progression montre que l'avance actuelle n'est pas acquise.

Cette hypothèse organise les faits établis par les parties 2 à 8 et par eux seuls. Elle est subordonnée aux vérifications ci-dessus et ne préjuge d'aucune orientation.

SPECIMEN

10. Analyse forces, faiblesses, opportunités, menaces

L'analyse AFOM reclasse les résultats établis : les forces et faiblesses décrivent le système sportif départemental tel que les données le mesurent ; les opportunités et menaces décrivent les leviers et les risques que ces mêmes données font apparaître. Chaque ligne renvoie à la section qui la fonde ; aucune n'introduit de fait nouveau.

FORCES	FAIBLESSES
▪ Une pratique licenciée supérieure à la France et à la médiane : 251,4 ‰, 34e rang (§ 3). ▪ Un maillage associatif serré : 2,94 clubs ‰, 31,8 % de communes sans club contre 42,1 % en France (§ 3.3). ▪ Une pratique des plus de 55 ans très au-dessus de la France, jusqu'à l'indice 130 (§ 4.1). ▪ Un sport scolaire plus développé qu'en France : 38,9 ‰ contre 34,2 ‰ (§ 4.2). ▪ Un parc de plein air excédentaire au regard des besoins des clubs : +88 terrains de grands jeux, +61 courts (§ 6.2). ▪ Une accessibilité motrice au-dessus de la France : 61,2 % des installations, 19e rang (§ 6.5). ▪ Des intercommunalités qui détiennent largement la compétence équipements : 9 sur 10 (§ 7.2). ▪ Un Département peu endetté, à la dépense sportive supérieure à la moyenne : 13,4 € par habitant (§ 2.3).	▪ Une dotation en équipements inférieure de 507 unités à celle des départements comparables (§ 3.1, 6.1). ▪ Un plan d'eau couvert public au 74e rang, et 44,2 % des habitants à plus de dix minutes d'un bassin couvert (§ 5). ▪ Un savoir nager au 82e rang sur 101 (§ 5.4). ▪ Des clubs petits dans le rural : 73,3 licenciés par club contre 86,5 dans le rural français (§ 3.3). ▪ Un déficit de 4 812 licences chez les moins de 20 ans, accentué hors fédérations scolaires (§ 4.1, 4.2). ▪ Une pratique peu féminisée : 36,9 % de femmes, 81e rang (§ 4.3). ▪ Un parc ancien (38 ans d'âge médian) et déficitaire en salles : −14 gymnases au regard du besoin scolaire, −6 salles de combat (§ 6.2, 6.3). ▪ Une agglomération sous-dotée en équipements (indice 84) qui concentre 36,2 % de la population (§ 7.1). ▪ Un haut niveau en retrait : 9,9 inscrits pour 100 000 habitants contre 14,2 dans la région, aucune structure d'excellence du PPF (§ 8.1).
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
▪ Un parc existant sous-mobilisé : 49,6 % des équipements ne déclarent aucun usage club, un gisement de créneaux avant toute construction (§ 6.7). ▪ Un excédent de plein air qui peut être réorienté vers les pratiques et les publics en déficit plutôt qu'entretenu à l'identique (§ 6.2). ▪ Une compétence animation et soutien aux clubs détenue par quatre intercommunalités sur dix : un levier de mutualisation de l'encadrement et de l'emploi encore disponible (§ 7.2, 7.5). ▪ Une population senior nombreuse et déjà pratiquante, base possible d'une offre de sport-santé (§ 4.1). ▪ Un club professionnel et quatre clubs de niveau national, points d'appui pour l'accession des jeunes sportifs (§ 8.2). ▪ Un sport scolaire fort, point d'entrée possible vers les clubs pour les 5-14 ans (§ 4.2). ▪ Une capacité financière départementale qui permet de cibler l'aide à l'investissement sur le plan d'eau couvert et les salles (§ 2.3).	▪ Une trajectoire décennale de +1,9 % contre +6,8 % en France : l'avance de niveau s'érode (§ 4.5). ▪ Un vieillissement démographique (indice 112) qui réduit le vivier des jeunes pratiquants (§ 2.2). ▪ Un parc ancien, entretenu plus qu'adapté : 61 % des travaux déclarés sont de mise aux normes ou d'entretien, un mur de renouvellement à venir (§ 6.3). ▪ Des bassins découverts majoritaires (13 sur 21), qui ne répondent pas au besoin scolaire à l'année (§ 5.1). ▪ Des petits clubs ruraux dont la taille rend l'encadrement fragile (§ 3.3, 7.5). ▪ Un patrimoine départemental en collèges sans mise en service déclarée depuis 2012 (§ 6.4).

Lue en ligne, la matrice oppose deux constats : un système sportif dense en pratique et en clubs, mais qui progresse peu, et un parc qui couvre bien le plein air mais mal l'accueil couvert. Lue en colonne, elle désigne les leviers mobilisables sans construction (créneaux, mutualisation intercommunale, sport scolaire) avant ceux qui en demandent (plan d'eau couvert, salles).

Annexes d'une note réelle

Une note réelle comporte une vingtaine de pages d'annexes, toutes produites par le script de calcul et exportées en CSV, sans saisie manuelle. Chaque chiffre du corps de la note y est traçable.

Annexe	Contenu
1 — Positionnement comparé	Chaque indicateur avec sa valeur, ses quatre référentiels et son rang ; contrôles de réconciliation avec le tableau de bord
2 — Données par intercommunalité	Écarts au besoin théorique famille par famille, détail du calcul des deux scores, second regard
3 — Tableaux détaillés	Licenciés et clubs par fédération, équipements par famille, par type et par propriétaire
4 — Patrimoine départemental	Liste des équipements attribués au Département par le recensement, à confronter à son inventaire
5 — Territoire, finances et accès	Population et âges, comptes du Département et des intercommunalités, temps d'accès par famille
Lexique	Licence, club, équipement, installation, offre pondérée, besoin théorique, indice, groupe témoin

Extrait type de l'annexe 1 — positionnement comparé (données fictives)

Indicateur	Valeur	France	Médiane	Groupe témoin	Rang / 96	Écart en volume à la France
Licences ‰	251,4	236,8	245,0	248,9	34e	+6 021 licences
Licences ‰ hors scolaires	212,5	202,6	208,1	210,3	41e	+4 083 licences
Clubs ‰	2,94	2,30	2,60	3,02	31e	+264 clubs
Équipements ‰	5,62	4,90	6,20	6,85	58e	+297 équipements
Femmes parmi les licenciés	36,9 %	38,8 %	39,0 %	38,1 %	81e	−1 970 licences féminines
Évolution licences 2016-2025	+1,9 %	+6,8 %	+4,1 %	+3,6 %	74e	—
Plan d'eau couvert public, m² ‰	11,86	15,10	13,10	13,40	74e	−1 336 m²
Savoir nager 6e	78,9 %	84,2 %	84,2 %	83,0 %	82e / 101	—

SPECIMEN

Les livrables dérivés et la commande

- **Note exécutive** de huit à dix pages pour l'exécutif départemental.
- **Support de présentation** d'une soixantaine de diapositives pour le mouvement sportif ou les élus : une clé de lecture, une source et un renvoi au paragraphe de la note par diapositive.
- **Tableau de bord interactif** dédié et réservé sur accès : cartes, pyramides des âges par fédération, disciplines, zones blanches et besoins théoriques, consultables par intercommunalité.
- **Fichiers de contrôle CSV** : chaque figure et chaque tableau de la note peut être recalculé.

Commander une note pour votre territoire

La note de diagnostic sportif est établie pour un département, une intercommunalité ou une commune, à partir des mêmes bases et de la même méthode, avec un groupe témoin propre au territoire.

AnalyseDataSport & Territoires© — Patrick Bayeux · analysedatasport.com · patrickbayeux.com

Spécimen : les chiffres du texte sont fictifs ; les figures non marquées « Données fictives » sont reproduites de notes réalisées pour illustrer la mise en forme.

SPECIMEN